

La politique africaine de Nicolas Sarkozy

Une comparaison entre la politique africaine de Nicolas Sarkozy et celle de ses prédécesseurs depuis la présidence de Charles de Gaulle. Analyse de trois discours prononcés par Nicolas Sarkozy.

Par :

Lisa Mulder
Langue et Culture françaises
Troisième année d'études
Numéro d'étudiant: 4284267

Date de remise :

17-05-2018

Dans cette recherche, nous nous fixerons sur la politique africaine de Nicolas Sarkozy en comparaison avec celle de ses prédécesseurs depuis la présidence de Charles de Gaulle. Charles de Gaulle a formulé la base d'une nouvelle politique africaine que ses successeurs ont essayé de réformer plusieurs fois. Pendant sa campagne électorale, Nicolas Sarkozy a aussi annoncé le désir de refonder la politique africaine de la France. C'est pourquoi la question de cette recherche est la suivante : dans quelle mesure est-ce que Nicolas Sarkozy a tenu sa promesse de mener une politique africaine différente de celle menée par ses prédécesseurs, depuis la présidence de de Gaulle? Pour répondre à la question, nous analyserons trois discours que Sarkozy a prononcés : le discours de Cotonou, le discours de Dakar et le discours du Cap.

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Contexte historique	6
2.1 La colonisation de l'Afrique.....	6
2.2 Les raisons de la colonisation de l'Afrique	7
2.3 La décolonisation de l'Afrique	8
3. Le développement de la politique africaine	12
3.1 Charles de Gaulle.....	12
3.2 Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing.....	15
3.3 François Mitterrand	17
3.4 Jacques Chirac	18
4. Méthode	21
4.1 Le corpus	21
5. Contenu de la politique africaine de Nicolas Sarkozy	22
5.1 « Pour une autre politique de la France en l'Afrique ».....	22
5.2 Discours de Cotonou	23
5.3 Discours de Dakar	26
5.4 Discours du Cap.....	27
6. La mise en œuvre de la politique africaine de Nicolas Sarkozy	29
6.1 L'aide publique au développement.....	29
6.2 La présence militaire	30
7. Conclusion	32
8. Bibliographie.....	34
9. Annexe	40
9.1 Le discours de Jules Ferry	40
9.2 Le discours de Cotonou	49
9.3 Le discours de Dakar	60
9.4 Le discours du Cap	78
9.5 The White Man's Burden – Rudyard Kipling	93

1. Introduction

Il y a plus de cinquante ans que la plupart des anciennes colonies africaines de la France ont obtenu leur indépendance. Cependant, contrairement aux autres anciennes puissances coloniales, comme le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui se sont détournées de leurs anciennes colonies, le débat sur la manière dont la France devrait se conduire à l'égard de l'Afrique est toujours ouvert. Avec la définition de la « Françafrique », utilisée pour la première fois en 1955 par le président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, Houphouët-Boigny a voulu montrer le lien amical entre la France et la Côte d'Ivoire. Il s'agit ici donc d'une amicalité informelle entre le président de la France et le président de la Côte d'Ivoire.¹ Le concept de la Françafrique se concentre donc sur la relation informelle et amicale entre la France et les pays africains, comme la Côte d'Ivoire.² Par conséquent, la relation entre la France et les pays africains depuis Charles de Gaulle n'est pas seulement professionnelle, mais aussi amicale. Pourtant, la politique africaine n'est pas seulement caractérisée par ce lien d'amicalité, mais aussi par une certaine continuité depuis le mandat présidentiel de Charles de Gaulle. Bien que plusieurs présidents aient essayé de mener une autre politique envers l'Afrique, la politique africaine de la France est demeurée stationnaire.³

Pendant sa campagne électorale de 2006, Nicolas Sarkozy en tant que ministre de l'Intérieur a entre autres annoncé le désir de changer cette relation amicale. Cependant, il ne voulait pas seulement changer cette relation, mais il a essayé aussi de mener une autre politique africaine tout comme ses prédécesseurs ont essayé de refonder cette politique. Au regard de tous ces aspects, nous nous proposons dans ce travail, de découvrir en quoi a consisté la politique africaine du président Nicolas Sarkozy par rapport à celle de ses prédécesseurs. En outre, notre recherche essayera de répondre à la question de savoir à quel point la politique africaine de Sarkozy montre une rupture ou pas avec la politique africaine dominante formulée par Charles de Gaulle en France. Le but de cette recherche se reflète dans la question suivante : dans quelle mesure est-ce que Nicolas Sarkozy a tenu sa promesse de mener une politique africaine différente de celle menée par ses prédécesseurs, depuis la présidence de Charles de Gaulle ?

¹ Bovcon, Maja (2013) : « Françafrique and regime theory ». Dans : *European Journal of International Relations*, 19/1, p. 5

² *Ibid.* p. 6

³ Martin, Guy (2003) : « France's african policy in transition : disengagement and redeployment ». Dans : Alden & Martin (eds.) : *France and South Africa : Towards a New Engagement with Africa*. Pretoria : Protea Book House, p. 101

Pour répondre à cette question, on donnera dans un premier temps un petit résumé de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation de l'Afrique. Puis, nous expliquerons les différentes politiques africaines de la France menées depuis Charles de Gaulle à Jacques Chirac. Après cela, nous tenterons d'expliquer les objectifs de Nicolas Sarkozy en ce qui concerne l'Afrique et ce à l'aide de trois discours qu'il a prononcés : le discours de Cotonou, le discours de Dakar et le discours du Cap. Ensuite, nous discuterons la mise en œuvre de la politique africaine de Nicolas Sarkozy après quoi nous essayerons de répondre à notre question principale.

2. Contexte historique

2.1 La colonisation de l'Afrique

L'Afrique est le continent qui a été longtemps inexploré. À la fin du XVIII^e siècle, le monde a rétréci, parce que beaucoup de territoires ont été découverts. Des explorateurs, comme Vasco de Gama, Christophe Colomb, Fernand de Magellan, Abel Tasman et Willem Barentsz⁴, avaient déjà découvert le passage du Nord-Ouest, l'Asie, l'Afrique du Nord, l'Amérique du Sud, le Pacifique et les îles Hawaï.⁵ Il ne restait donc qu'une partie qui n'avait pas encore été découverte : l'Afrique subsaharienne. L'exploration de cette partie du continent a duré jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.⁶

La découverte de l'Afrique subsaharienne a commencé en 1788 par l'anglais Joseph Banks par la création de "l'Association for promoting the discovery of the interior parts of Africa".⁷ Cette association avait pour but d'explorer l'Afrique et en même temps, elle finançait les grandes explorations en Afrique.⁸ Cependant, le Royaume-Uni n'était pas le seul pays à s'intéresser à l'Afrique. En 1802, on a créé en France, la Société de l'Afrique Intérieure et de découvertes. Egalement en Allemagne et en Espagne, des sociétés comparables étaient fondées.⁹ Avec la création du Comité de l'Afrique française à partir de 1890¹⁰, l'impérialisme subsaharien est devenu très véhément.¹¹ En 1884 - 1885, les plus grandes puissances européennes, dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais aussi les États-Unis se sont réunis pour se partager le continent africain lors de la Conférence de Berlin, organisée par le chancelier fédéral allemand Otto Bismarck.¹²

⁴ Hacquebord, Louwrens (2010) : « Wedloop naar de Noordpool : de ontdekkingsgeschiedenis van het noordpoolgebied. » Dans : *Groniek. Historisch Tijdschrift*, 43/186, p. 52ff

⁵ Ricard, Alain (2006) : « Explorateurs européens en Afrique noire au XIX^e siècle ». Dans : *HAL*, p. 4

⁶ *Ibid.* p. 4 ; Bouquet, Christian (2003) : « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne ». Dans : *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 222, p. 2 ; Surun, Isabelle (2006) : « L'exploration de l'Afrique au XIX^e siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies ». Dans : *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 32, p. 29

⁷ Stern, Philip (2004) : « Rescuing the age from a charge of ignorance : gentility, knowledge, and the British exploration of Africa in the later eighteenth century ». Dans : Wilson (ed.) : *A new imperial history : culture, identity and modernity in Britain and the Empire, 1660 – 1840*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 116

⁸ Bouquet, Christian (2003) : « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne ». Dans : *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 222, p. 2 ; Boahen, Albert Adu (1961) : « The African Association, 1788 – 1805 ». Dans : *Transactions of the Historical Society of Ghana*, 5/1, p. 43

⁹ Boahen, Albert Adu (1961) : « The African Association, 1788 – 1805 ». Dans : *Transactions of the Historical Society of Ghana*, 5/1, p. 46

¹⁰ Dulucq, Sophie (2009) : « Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale : XIX^e-XX^e siècles. » Paris : Editions Karthala, p. 46

¹¹ Bouquet, Christian (2003) : « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne ». Dans : *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 222, p. 2

¹² *Ibid.* p. 2f ; Ricard, Alain (2006) : « Explorateurs européens en Afrique noire au XIX^e siècle ». Dans : *HAL*, p. 5

2.2 Les raisons de la colonisation de l'Afrique

Il y avait plusieurs raisons de coloniser l'Afrique. Comme Surun l'a écrit dans son article, « chez les historiens de l'Afrique ou de la colonisation, la théorie dite des « trois C » constitue un modèle d'explication devenue classique ». Alors, elle souligne que ces « trois C » forment les fondements de l'idéologie coloniale. Les termes civilisation, commerce et christianisation sont ces « trois C ».¹³

Les colonisateurs européens devaient chercher une justification à leur expansion en Afrique et ils l'ont trouvée entre autres dans les missions de civilisation et de christianisation. La promotion de la civilisation et de la christianisation doit être considérée dans son contexte historique. Pendant cette période, les colonisateurs européens se sentaient supérieurs aux peuples africains. Un très célèbre discours, qui se trouve en annexe, dans lequel la mission de civilisation est approuvée est celui de Jules Ferry. Dans ce discours, il décrit que « les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ».¹⁴ Plus tard, il explique ce qu'il voulait dire par ce droit. Il est d'avis que les races supérieures n'ont pas seulement un droit vis-à-vis des races inférieures, mais qu'elles ont aussi « un devoir de civiliser les races inférieures ».¹⁵ En outre, il donne aussi des exemples des choses que la France a réalisées en Afrique : « plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales. »¹⁶ Jules Ferry n'est pas la seule personne à invoquer l'argument de la civilisation. Un autre célèbre exemple est le poème *The White Man's Burden* de Rudyard Kipling. Dans ce poème, Kipling essaie de persuader les États-Unis de confisquer les Philippines¹⁷ en accentuant l'idée que les races blanches et supérieures devaient civiliser les races sauvages et inférieures. Kipling écrit par exemple :

« Take up the White Man's burden--
Send forth the best ye breed--
Go bind your sons to exile
To serve your captives' need;

¹³ Surun, Isabelle (2006) : « L'exploration de l'Afrique au XIXe siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies ». Dans : *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 32, p. 23

¹⁴ Ferry, Jules (1885) : « Les fondements de la politique coloniale. » Discours prononcé à la Chambre des députés. Paris, le 28 juillet 1885. [En ligne]. Disponible sur : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-28-juillet-1885>. [consulté le 18 avril 2018], alinéa 18

¹⁵ *Ibid.* alinéa 25 et 32

¹⁶ *Ibid.* alinéa 36

¹⁷ Brantlinger, Patrick (2007) : « Kipling's "The White Man's Burden" and Its Afterlives ». Dans : *English Literature in Transition, 1880 – 1920*, 50/2, p. 172

To wait in heavy harness,
On fluttered folk and wild--
Your new-caught, sullen peoples,
Half-devil and half-child. »¹⁸

Dans cette strophe, il est clair que Kipling était convaincu que la race blanche a une responsabilité de civiliser la race noire qui était considérée comme inférieure. En disant « Your new-caught, sullen peoples / half-devil and half-child. »¹⁹, Kipling accentue l'idée que les populations philippines étaient sauvages et infantiles et qu'elles ont donc besoin d'une civilisation par la race blanche.²⁰ On peut donc dire que les colonisateurs européens se présentaient comme des bienfaiteurs envers des pays africains.

Les missions de civilisation et de christianisation n'étaient pas les seules raisons de coloniser l'Afrique. Il y avait aussi l'argument du commerce. À la fin du XIX^e siècle, l'industrie de l'Europe se développait et les ressources de l'Europe ne suffisaient pas. C'est pourquoi les pays européens, dont la France et le Royaume-Uni par exemple, se sont déplacés vers l'Afrique, parce qu'on pouvait y trouver des matières premières comme le cuivre, la bauxite, l'uranium ou le coton. C'est donc cette présence des matières premières en Afrique qui attirait les colonisateurs. Jusqu'à maintenant, l'Afrique a toujours fait beaucoup de commerce de matières premières.²¹ Les matières premières représentent 60% des exportations totales de l'Afrique.²²

2.3 La décolonisation de l'Afrique

Après la Seconde Guerre mondiale, le processus de la décolonisation des territoires d'outre-mer commence. Cependant, il est important de noter qu'on ne peut pas indiquer avec précision le début du processus de la décolonisation, car c'est un mouvement qui s'étale sur des années. Au début du XX^e siècle, les socialistes adoptent l'idée que l'expansion coloniale

¹⁸ Kipling, Rudyard (1899) : « The White Man's Burden ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.shmoop.com/white-mans-burden/poem-text.html>. [consulté le 18 avril 2018]

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Brantlinger, Patrick (2007) : « Kipling's "The White Man's Burden" and Its Afterlives ». Dans : *English Literature in Transition, 1880 – 1920*, 50/2, p. 179

²¹ Ki-Zerbo, Joseph (2003) : « A quand l'Afrique ? ». La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, p. 24ff

²² Fages, Claire (2017), RFI : « L'Afrique plus dépendante des matières premières dans ses échanges. » [en ligne] Disponible sur : <http://www.rfi.fr/emission/20171026-afrique-plus-dependante-matieres-premieres-echanges>. [consulté le 18 avril 2018]

ne pas être assimilée à l'esprit du socialisme.²³ Clemenceau par exemple s'exprime fermement contre les idées de la supériorité de la race blanche, de Jules Ferry.²⁴ Après la Première Guerre mondiale, il y a dans différentes colonies plusieurs mouvements de nationalistes anticolonialistes qui luttent pour l'indépendance, par exemple au Congo pendant la guerre du Congo-Wara entre 1928 et 1932. Pendant cette guerre, Barka Ngainoumbey, un dirigeant religieux, commence le mouvement de la résistance contre le recrutement de main-d'œuvre pour la construction du chemin de fer Congo-Océan.²⁵ Bien que la résistance contre le colonialisme fût déjà présente depuis le début du XXe siècle, la décolonisation atteint son étape décisive à la fin des années 1950 et la décolonisation est irréversible.²⁶ On peut diviser ce processus en trois événements, qui ont été décisifs pour l'évolution de la décolonisation : la conférence qui a eu lieu à Brazzaville lors de laquelle la base de la création d'une Union française est formulée, la loi-cadre de Defferre et la création de la Communauté française.

En 1944, le général de Gaulle est conscient qu'il devra proposer une nouvelle politique par rapport aux colonies africaines, pour maintenir sa puissance en Afrique, parce que comme nous avons expliqué plus haut, les mouvements anticolonialistes augmentent. Pour cette raison, il réunit les gouverneurs coloniaux d'Afrique à Brazzaville lors d'une conférence. Le but de cette conférence est de « redonner à la France une stature mondiale »²⁷, ce qui est réalisé par une reformulation des liens entre la France et les territoires d'outre-mer d'Afrique. Cette reformulation ne voulait pas dire que les colonies obtenaient l'indépendance, mais la conférence donne aux populations africaines plus de droits politiques, économiques et sociaux. Cela signifie que les populations africaines obtiennent une certaine autonomie. Cependant, la France occupe un rôle de dirigeant au sens où elle maintient le contrôle dans des domaines fondamentaux, comme la défense, la monnaie avec la création d'une zone franc ou la sécurité intérieure. Avec la zone franc en Afrique, la France a essayé d'installer une

²³ Diarra, Abdoulaye (2014) : « La gauche française et l'Afrique subsaharienne. Colonisation, décolonisation et coopération, XIXe et XXe siècles. » Paris : Editions Karthala, p. 19

²⁴ Savarèse, Eric (1998) : « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale ». Dans : *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 43, p. 106

²⁵ Burnham, Philip et Christensen, Thomas (1983) : « Karnu's Message and the 'War of the Hoe Handle' : Interpreting a Central African Resistance Movement ». Dans : *Africa : Journal of the International African Institute*, 53/4, p. 4f

²⁶ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IVe République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 46ff

²⁷ *Ibid.* p. 46

autorité monétaire en contrôlant les banques coloniales.²⁸ Ce qui, en dernier lieu, est très important est le fait que la base de l'Union française est établie pendant cette conférence.²⁹

L'Union française, créée par la Constitution de la IV^e République en 1946, avait pour but de remplacer l'ancien empire de la France.³⁰ L'idée est de ne plus parler des colonies, mais d'une union française, dans laquelle la France et tous les territoires d'outre-mer et états associés forment dans un certain sens un nouvel empire. Il reste un gouvernement central, mais les colonies ont en même temps plus de liberté et plus d'autonomie. Bien que les colonies africaines obtiennent plus d'autonomie, la France a toujours la souveraineté et le pouvoir exécutif et législatif.³¹ Dans ce sens, « l'Union française constitue non seulement une nécessité pour la France, mais aussi une « chance » pour les populations qui lui sont associées »³². C'est une nécessité pour la France, parce qu'elle devait réagir au mécontentement croissant. La réponse à ce mécontentement est alors de donner plus d'autonomie, ce qui est une chance pour les populations africaines.³³ Cependant, au cours des années 1950, la France rencontre beaucoup de difficultés dans ses colonies à cause d'une « montée des nationalismes africains »³⁴. Pour éviter un conflit avec des populations africaines, il faut réviser les accords en ce qui concerne « la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires »³⁵, convenus en 1946 lors de la création d'une Union française.³⁶ Cela signifie que les populations des colonies voulaient avoir plus d'autonomie et elles ne voulaient plus être sous la tutelle française.³⁷

La loi-cadre Defferre, adoptée par le gouvernement de Guy Mollet en 1956, est la réponse à cette nécessité. L'idée de cette loi-cadre est de donner aux élites locales plus de pouvoir, sans rendre les Etats indépendants.³⁸ Comme l'historien Turpin l'écrit : « La loi-cadre habilite en ce sens le Gouvernement à prendre, par décret soumis à la ratification parlementaire, un ensemble de réformes inspirées par un thème central : l'accentuation de la

²⁸ Hugon, Philippe (1999) : « La zone franc à l'heure de l'euro. » Paris : Editions Karthala, p. 13ff

²⁹ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 46f

³⁰ Migani, Guia (2008) : « La France et l'Afrique sub-saharienne, 1957 – 1963 : Histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance ». Bruxelles : Peter Lang, p. 23

³¹ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 49

³² *Ibid.* p. 49

³³ *Ibid.* p. 49

³⁴ *Ibid.* p. 52

³⁵ *Ibid.* p. 52

³⁶ *Ibid.* p. 52

³⁷ *Ibid.* p. 52

³⁸ Migani, Guia (2008) : « La France et l'Afrique sub-saharienne, 1957 – 1963 : Histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance ». Bruxelles : Peter Lang, p. 25f

personnalité des territoires »³⁹. Cette loi-cadre se révèle importante et est le début d'une nouvelle période de la décolonisation. Les Etats obtiennent la possibilité d'avoir des organes d'un État, toutefois du point de vue juridique ils ne sont pas des États souverains. Lors de l'adoption de la loi-cadre, il n'est pas question d'indépendance. Cependant, la loi-cadre ouvre la voie.⁴⁰

Donc, on a vu ci-dessus que la politique française de Charles de Gaulle pendant la IV^e République est dominée par l'idée d'un nouvel empire français. Cela veut dire que les colonies et la France forment ensemble un empire et que toutes les colonies ont de l'autonomie dans certains domaines, bien qu'elles restent sous tutelle française.⁴¹ Par la Constitution de la V^e République du 4 octobre 1958, l'Union française est remplacée par la Communauté française⁴², qui est le troisième événement décisif vers la décolonisation.

L'objectif de la Communauté française était de réviser la vision outre-mer du général de Gaulle pendant la IV^e République et de maintenir la puissance et la souveraineté de la France. L'idée était de former une coopération entre les colonies et la France ; la Communauté française promeut ainsi « un multilatéralisme franco-africain »⁴³. Pendant le référendum de 1958, lorsqu'on vote pour l'approbation de la Constitution de la V^e République, les territoires africains avaient aussi le choix d'être indépendants. S'ils votaient contre le référendum, ils pourraient obtenir l'indépendance. Cependant, ceci voulait dire qu'ils ne seraient pas membres de la Communauté française et donc qu'ils rompent avec l'aide économique.⁴⁴ Finalement, un seul pays, la Guinée, vote contre le référendum et donc contre la Communauté française et devient alors indépendante.⁴⁵

³⁹ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 52

⁴⁰ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 52ff

⁴¹ *Ibid.* p. 48f

⁴² *Ibid.* p. 45 ; Turpin, Frédéric (2008) : « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la Communauté ». Dans : *Relations internationales*, 3/135, p. 26

⁴³ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 57

⁴⁴ Walraven, Klaas, van (2009) : « The anomaly of Niger and the fall of Sawaba. » Dans : *The journal of African history*, 50/2, p. 270

⁴⁵ *Ibid.* p. 271

3. Le développement de la politique africaine

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que Charles de Gaulle a mené une nouvelle politique africaine avec la reformulation des liens entre la France et les territoires africains pour maintenir sa puissance en Afrique. Avec cette nouvelle politique africaine, il a formulé la base des politiques africaines de ses successeurs.⁴⁶

Ce qui est important, est de définir ce qu'est la politique africaine. En premier lieu, la politique africaine était une politique fondamentale qui montrait l'influence et le « leadership fort »⁴⁷ de la France envers l'Afrique après la Seconde Guerre mondiale et après les décolonisations. Cependant, on ne peut pas considérer la politique africaine comme une politique faisant partie de la politique étrangère de la France. C'est que la politique africaine avait son propre ministère de la Coopération et ne fait pas donc partie du ministère des Affaires étrangères. Alors que les relations entre l'Afrique et la France au XX^e siècle étaient intenses, on trouve depuis le début du XXI^e siècle deux groupes qui s'opposent concernant les relations changées de l'Afrique et de la France. D'une part, il y a un groupe qui argumente que la France se désengage en Afrique et qu'elle fait « appel à la responsabilité des dirigeants africains, appelés à prendre en main leurs affaires et à ne plus se reposer sur les décisions de l'ancienne puissance coloniale. »⁴⁸ De l'autre part, on trouve un groupe qui insiste sur le *statu quo* de la France concernant l'Afrique. Ils sont d'avis qu'il n'y a pas de grandes réformes depuis la nouvelle politique africaine de de Gaulle. En outre, la France a économiquement, politiquement et militairement encore beaucoup d'influence, par exemple en ce qui concerne la présence de bases militaires et des intérêts économiques.⁴⁹

Dans ce chapitre, la question à laquelle nous désirons répondre est la question de savoir ce qui caractérise les politiques africaines des présidents français, de Charles de Gaulle à Jacques Chirac.

3.1 Charles de Gaulle

Charles de Gaulle, qui a été président de la République française de 1959 à 1969, a montré une vision très claire en ce qui concerne l'Afrique. Cette vision a été formulée non seulement pendant son mandat présidentiel, mais aussi déjà pendant la Deuxième Guerre mondiale.

⁴⁶ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 6

⁴⁷ Châtaigner, Jean-Marc (2006) : « Principes et réalités de la politique africaine de la France ». Dans : *Afrique contemporaine*, 4/220, p. 247

⁴⁸ *Ibid.* p. 250

⁴⁹ *Ibid.* p. 247ff

Pendant cette guerre, il a joué un rôle important dans le domaine politique. En effet, il a été chef de la France libre, puis dirigeant du Comité français de Libération nationale et à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il a été président du gouvernement provisoire de 1944 à 1946.⁵⁰ Pendant cette période, son idée de l'Afrique était déjà visible.⁵¹

D'abord, dans la première étape qui est située entre 1940 et 1945, de Gaulle a essayé de se replier sur un Empire colonial français pour sauver la France « contre l'Allemagne nazie et l'Italie mussolinienne »^{52, 53} La France a beaucoup de colonies en Afrique et en outre, l'Afrique est le continent le plus proche de l'Europe. C'était donc une décision logique de de Gaulle de vouloir renforcer son Empire en Afrique.⁵⁴ De plus, pour ne pas céder à l'Allemagne pendant la guerre, il était nécessaire d'obtenir des matières premières et ces matières premières pouvaient être trouvées en Afrique, comme nous l'expliquerons plus bas.⁵⁵

La deuxième étape est la période 1946 - 1957. Cette période était placée sous le signe de la fondation d'une Union française pour remplacer l'ancien Empire, comme expliqué dans le chapitre précédent. L'idée est qu'on ne parle plus des colonies, mais d'une Union française, dans laquelle la France et tous les territoires d'outre-mer forment dans un certain sens un nouvel empire. Il y a toujours un gouvernement central, mais les colonies ont en même temps plus de liberté et plus d'autonomie.⁵⁶

Avec la création de la Communauté française, que nous avons définie dans le chapitre précédent, une nouvelle période commence : la période entre 1958 et 1962. L'objectif de cette Communauté française était de réviser la vision outre-mer de de Gaulle et de maintenir la puissance et la souveraineté de la France en Afrique.⁵⁷ Pendant cette période, on engage la décolonisation. On met en place une politique de coopération reposant sur un ministère appelé le ministère de la Coopération qui avait pour but d'aider au développement des anciennes

⁵⁰ Gaffney, John (2010) : « Political leadership in France : From Charles de Gaulle to Nicolas Sarkozy. » Hampshire : Palgrave Macmillan, p. 11

⁵¹ Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 8f

⁵² Wauthier, Claude (1995) : « Quatre présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. » Paris : Editions de Seuil, p. 20f

⁵³ Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 11ff

⁵⁴ Wauthier, Claude (1995) : « Quatre présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. » Paris : Editions de Seuil, p. 20

⁵⁵ Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 11ff

⁵⁶ Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 49

⁵⁷ Turpin, Frédéric (2008) : « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la Communauté ». Dans : *Relations internationales*, 3/135, p. 57

colonies dans le cadre de la décolonisation.⁵⁸ Cette politique de coopération contient plusieurs sortes d'aide : une aide financière et économique, une garantie militaire et aussi une assistance culturelle et technique.⁵⁹ Charles de Gaulle a créé ce ministère au nom de la générosité, parce que la France offre ainsi aux colonies une aide en ce qui concerne la décolonisation.⁶⁰

Dans la dernière phase de sa carrière politique, de Gaulle continue la politique de coopération et quand la Communauté française est levée en 1961, la politique de coopération forme la nouvelle politique africaine de de Gaulle. Le but de cette politique était donc de stimuler et d'aider le développement des anciennes colonies dans le cadre de la décolonisation. Ce qui est pourtant important est qu'on ne parle plus d'une certaine supériorité ou d'une dominance de la France. La France et les colonies africaines ont la même influence.⁶¹

Entre 1940 et 1969, Charles de Gaulle a tenu plus de huit cents discours officiels, parmi lesquels trente-quatre se rapportent entièrement à l'Afrique noire. Ces trente-quatre discours montrent « une certaine idée de l'Afrique »⁶². Quand on analyse tous ces discours, la vision et la politique africaine de de Gaulle peuvent être résumées en trois mots-clés : la générosité, l'intérêt et le génie.⁶³

En premier lieu, il existe un lien entre les concepts d'intérêt et de générosité. Le thème de la générosité montre que la France est en Afrique pour apporter « une œuvre civilisatrice »⁶⁴. Cela veut dire que la France apporte la civilisation, la protection et la culture aux colonies africaines. Au niveau de la sécurité, la France et ses anciennes colonies se sont liées par des accords bilatéraux de défense. Un exemple est qu'il y a plusieurs zones militaires outre-mer, dans lesquelles des troupes françaises pourraient être mobilisées en accord avec Paris pour résoudre une crise.⁶⁵ Concernant la civilisation et la promotion de la culture, la France a par exemple pourvu en livres et en enseignants de la langue littérature française pour

⁵⁸ Vaïsse, Maurice (1998) : « La grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle 1958 – 1969 ». Paris : Fayard, p. 484f

⁵⁹ *Ibid.* p. 487

⁶⁰ Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 14ff

⁶¹ *Ibid.* p. 16ff ; Balleix, Corinne (2010) : « La politique française de coopération au développement. Cinquante ans d'histoire au miroir de l'Europe ». Dans : *Afrique contemporaine*, 4/236, p. 96ff ; Rosoux, Valérie-Barbara (1997) : « Le général de Gaulle et la Francophonie. » Dans : *Politique et Sociétés*, 16/1, p. 64

⁶² Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 8

⁶³ *Ibid.* p. 9f

⁶⁴ *Ibid.* p. 9

⁶⁵ Bat, Jean-Pierre (2010) : « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la pax gallica. » Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 44

promouvoir de cette manière la langue et culture françaises.⁶⁶ Cette idée semble peut-être généreuse, mais la France a en même temps un certain intérêt en Afrique : elle est en Afrique pour bénéficier économiquement de matières premières. Bien que la France ait argumenté plusieurs fois que les relations commerciales concernant les matières premières sont limitées, les chiffres montrent une réalité différente. Dans les premières années 1980, la plupart des minéraux viennent de l'Afrique. Les nombres varient entre 100% (l'uranium) et 31% (le minerai de fer). En outre, la France a aussi accès aux matières comme le pétrole et le gaz naturel.⁶⁷

Puis, Charles de Gaulle invoque un troisième argument, l'argument du génie. Avec cet argument, Charles de Gaulle essaie de montrer la supériorité de la France à l'égard de l'Afrique et du monde. Ce qui est intéressant est que Charles de Gaulle n'utilise pas seulement cet argument pour affirmer la supériorité de la France envers l'Afrique, mais aussi par rapport au reste du monde. De cette manière, il voulait montrer que le nationalisme occupe la première place.⁶⁸

3.2 Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing

C'est Georges Pompidou qui succède à Charles de Gaulle en 1969 et Valéry Giscard d'Estaing devient président en 1974.⁶⁹ En ce qui concerne la politique africaine de ces deux présidents, il existe une certaine continuité et ce n'est que sous le mandat présidentiel de Mitterrand de 1981 à 1995 que de grands changements sont appliqués.⁷⁰ Guy Martin le décrit de la façon suivante : « One of the most striking characteristics of France's African policy has been its continuity through the Fifth French Republic, from 1958 to 1994, initiated and nurtured by de Gaulle, Georges Pompidou, and Giscard d'Estaing [...] »⁷¹

Ce n'est pas étonnant que le président Pompidou ait continué la politique africaine de Charles de Gaulle, car il suivait le dessein de cette politique de près. C'est qu'il a été directeur du cabinet de de Gaulle de juin 1958 à janvier 1959 et Premier ministre de 1962 à 1968. De

⁶⁶ Lancaster, Carol (1999) : « Aid to Africa. So much to do, so little done ». Chicago : The University Press of Chicago, p. 116 ; Omoruyi, Leslie, O. (2001) : « Contending Theories on Development Aid. Post-Cold War Evidence from Africa ». New York : Routledge, p. 91

⁶⁷ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations. » Dans : *The journal of modern Africa studies*, 33/1, p. 9f

⁶⁸ Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 10

⁶⁹ Wauthier, Claude (1995) : « Quatre présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. » Paris : Editions de Seuil, p. 183 et 292

⁷⁰ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 6

⁷¹ *Ibid.* p. 6

cette manière, il a vu de très près le développement de la politique africaine de de Gaulle et la mise en place de l'Union française et de la Communauté française.⁷² Pourtant, il y avait sous le mandat présidentiel de Pompidou, un changement en ce qui concerne la politique africaine, qui dans un premier temps cause beaucoup de tumulte dans les anciennes colonies : en 1969, il dévalue le franc africain de 12,5%. Bien que les importations étrangères, venant d'autres pays que la France, coûtent plus qu'avant, la position compétitive pour les produits d'exportation est meilleure, parce que ces produits deviennent moins chers du fait de la dévaluation. À cela s'ajoute que les importations venant d'autres pays que la France représentaient moins de 50% des importations totales et donc la dévaluation était en fin de compte avantageuse.⁷³ Bien qu'il ait pris cette mesure de dévaluation, il n'a pas changé ou adapté les idées de de Gaulle, et c'est pourquoi on peut résumer la politique africaine de Pompidou comme une continuation de la politique de de Gaulle.⁷⁴

Pour Valéry Giscard d'Estaing, l'Afrique a joué aussi un rôle important, « mais un rôle plutôt néfaste ».⁷⁵ Comme Pompidou, Giscard d'Estaing n'a guère changé la politique africaine de de Gaulle. Cependant, il a été impliqué dans certaines affaires scandaleuses qui entachent alors la réputation de Giscard d'Estaing. Premièrement, il avait reçu beaucoup de critiques sur ses relations personnelles avec Jean Bédel Bokassa, le dictateur de Centrafrique. Un scandale, qui a eu beaucoup d'influence sur la carrière politique de Giscard d'Estaing est l'Affaire des diamants dans laquelle Jean Bédel Bokassa avait donné « quelques plaquettes de diamants »⁷⁶ de trente carats à Giscard d'Estaing, qui les a acceptées. Ce scandale avait entre autres pour conséquence qu'il a perdu les élections présidentielles de 1981.⁷⁷ Dans le domaine administratif, Giscard d'Estaing a aussi continué la politique africaine de de Gaulle et il n'a pas apporté de grands changements.⁷⁸ On peut donc dire que l'Afrique a souillé la réputation de Giscard d'Estaing, mais aussi que sa politique africaine est une continuation de celle de de Gaulle.

⁷² Wauthier, Claude (1995) : « Quatre présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. » Paris : Editions de Seuil, p. 185

⁷³ *Ibid.* p. 187

⁷⁴ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 6

⁷⁵ Wauthier, Claude (1995) : « Quatre présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. » Paris : Editions de Seuil, p. 185

⁷⁶ *Ibid.* p. 291

⁷⁷ *Ibid.* p. 291

⁷⁸ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 6

3.3 François Mitterrand

En 1981, François Mitterrand devient président de la France. Comme nous l'avons dit plus haut, les premiers grands changements concernant la politique africaine de la France sont appliqués pendant ce mandat présidentiel. Cependant, il n'y a pas eu de grands changements pendant les premières années de son mandat présidentiel, bien que le Parti Socialiste ait révélé déjà en 1981, un mois avant les élections présidentielles, ses ambitions concernant l'Afrique. Le Parti Socialiste a proposé plusieurs changements, dont le changement de la Coopération est le plus important. Comme nous l'avons expliqué plus haut, pendant le mandat présidentiel de Charles de Gaulle, un ministère de la Coopération est créé. Cependant, le Parti Socialiste voulait remplacer ce ministère par une Agence de Coopération⁷⁹, qui conseille le gouvernement.⁸⁰ Pourtant, le Parti n'avait pas assez de moyens financiers pour réaliser cette agence, ce qui est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de changement les premières années.⁸¹ Après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique, la politique africaine commence à changer peu à peu⁸² et ce n'est pas étonnant que la présence française change pendant ces années. Pendant la guerre froide, les Etats-Unis trouvaient la présence française en Afrique utile pour l'endiguement du Communisme. Cependant, avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique, la France était obligée de reconsidérer sa présence en Afrique.⁸³ Puis, il est important de noter que le discours que Mitterrand a prononcé à la Baule en juin 1990 a joué un rôle primordial dans ce processus de changement, comme nous l'expliquerons plus loin.⁸⁴

Après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique, une nouvelle ère commence. Cette nouvelle période est connue sous le nom de « second indépendance »⁸⁵ ou de « second liberation »⁸⁶. Les pays européens perdent leur intérêt pour le continent

⁷⁹ Whiteman, Kaye (1983) : « President Mitterrand and Africa. » Dans : *African Affairs*, 82/328, p. 332ff

⁸⁰ Diarra, Abdoulaye (2014) : « La gauche française et l'Afrique subsaharienne. Colonisation, décolonisation et coopération, XIX^e et XX^e siècles. » Paris : Editions Karthala, p. 114

⁸¹ Chafer, Tony (2010) : « Cinquante ans de politique africaine de la France : un point de vue britannique ». Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 55

⁸² Rohan, Josselin, de (2011) : « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France. » Rapport N° 324. Rapport d'information du SENAT, session ordinaire de 2010-2011 (enregistré à la Présidence du Sénat le 28 février 2011), p. 7 ; Chafer, Tony (2010) : « Cinquante ans de politique africaine de la France : un point de vue britannique ». Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 54ff

⁸³ Chafer, Tony (2005) : « Chirac and 'la Françafrique' : No Longer a Family Affair ». Dans : *Modern & Contemporary France*, 13/1, p. 7

⁸⁴ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 14

⁸⁵ *Ibid.* p. 14

⁸⁶ *Ibid.* p. 14

africain et leur attention se déplace vers l'est de l'Europe.⁸⁷ Certains pays en Europe centrale obtiennent de plus en plus une forme d'État démocratique et il semble que la France était convaincue que les anciennes colonies françaises pouvaient et devaient être aussi impliquées dans l'idée de la démocratie⁸⁸ : « Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud. »⁸⁹ Dans son discours de la Baule, Mitterrand souligne aussi le lien entre la démocratie et le développement. Il dit que la France ne doit plus intervenir en Afrique, mais que la France veut aider au développement du continent.⁹⁰ On peut donc dire que le discours de la Baule est une invitation aux anciennes colonies à démocratiser leur pays et il semble que c'est un pas dans la direction d'une indépendance totale.

3.4 Jacques Chirac

Jacques Chirac gagne les élections présidentielles de 1995. Le génocide rwandais et surtout l'intervention de la France dans ce conflit jette le discrédit sur la France dans la communauté internationale. Sa relation étroite avec l'Afrique n'est donc plus un bénéfice pour la France.⁹¹ Pendant la guerre rwandaise, la France a supporté le gouvernement rwandais de Habyarimana en envoyant des militaires. Le régime de Habyarimana avait opté pour une stratégie de tension et de confrontation, ce qui risquait de « précipiter le pays et les populations civiles dans les affres de massacres à grande échelle »⁹². En envoyant des militaires, la France a donc soutenu un régime qui était entre autres responsable du génocide.⁹³

Après la guerre rwandaise, il est donc nécessaire de reconsidérer la politique africaine de la France. Cette nouvelle politique africaine est marquée par les idées de « non-

⁸⁷ Chafer, Tony (2010) : « Cinquante ans de politique africaine de la France : un point de vue britannique ». Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 55

⁸⁸ Rohan, Josselin, de (2011) : « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France. » Rapport N° 324. Rapport d'information du SENAT, session ordinaire de 2010-2011 (enregistré à la Présidence du Sénat le 28 février 2011), p. 7

⁸⁹ *Ibid.* p. 7

⁹⁰ Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 15

⁹¹ Lequesne, Christian (2007) : « La politique étrangère de Jacques Chirac ou la France sans surprise ». Berlin : Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, N° 2, p. 10 ; Chafer, Tony (2005) : « Chirac and 'la Françafrique' : No Longer a Family Affair ». Dans : *Modern & Contemporary France*, 13/1, p. 15 ; Claude, Gérard (2007) : « Chirac « L'Africain ». Dix ans de politique africaine de la France, 1996 – 2006 ». Dans : *Politique étrangère*, 4, p. 908

⁹² Lanotte, Olivier (2007) : « La France au Rwanda (1990 – 1994). Entre abstention impossible et engagement ambivalent. » Bruxelles : Peter Lang, p. 21

⁹³ *Ibid.* p. 21

ingérence »⁹⁴ et de « l'encouragement à la démocratisation des régimes. »⁹⁵ Cependant, à la fin de la présidence de Chirac on ne peut pas parler d'un changement concernant la politique africaine, mais on parle plutôt d'une grande continuité.⁹⁶ Cette continuité est entre autres causée par les liens personnels avec des dirigeants africains et le président Chirac, ce qui est la raison pour laquelle Chirac a obtenu le qualificatif « l'Africain »⁹⁷. Des dirigeants africains qui font par exemple partie de son cercle des « amis africains »⁹⁸ sont Hassan II, le roi du Maroc jusqu'en 1999, Mohammed IV, le roi du Maroc depuis 1999, et Omar Bongo, le président du Gabon jusqu'en 2009.⁹⁹

Cette continuité peut être résumée par trois principes fondamentaux formulés par les prédécesseurs de Chirac. Il s'agit des principes du maintien d'un pré carré français en Afrique, la poursuite de l'interventionnisme et l'aide au développement en Afrique.¹⁰⁰

Ce pré carré français est formé par les pays du Maghreb, le Sénégal, le Gabon et la Côte d'Ivoire. L'idée est de faire de ces pays une priorité diplomatique et stratégique pour, de cette manière, maintenir l'influence de la France en Afrique. Cette influence peut être construite par de bonnes relations entre la France et l'Afrique. Pour cette raison, Chirac commence dès 2000 à renforcer les relations avec l'Algérie.¹⁰¹

Bien que la France souhaite maintenir un pré carré français en Afrique, l'idée est de ne pas intervenir activement dans des pays africains pour éviter une situation comme celle de la guerre du Rwanda. Cette politique correspond au principe de la « non-ingérence ».¹⁰² Cependant, ce principe n'est pas totalement suivi pendant la présidence de Chirac, parce que la France s'est ingérée dans plusieurs crises majeures internes. Une de ces crises est la crise ivoirienne entre 2003 et 2006 dans laquelle les troupes françaises s'ingèrent dans ce conflit en créant une ligne de cessez-le-feu entre l'armée et les rebelles, c'est l'opération Licorne. Cependant, la situation reste tendue, parce que le président Gbagbo accuse la France de

⁹⁴ Claude, Gérard (2007) : « Chirac « L'Africain ». Dix ans de politique africaine de la France, 1996 – 2006 ». Dans : *Politique étrangère*, 4, p. 908

⁹⁵ *Ibid.* p. 908

⁹⁶ Lequesne, Christian (2007) : « La politique étrangère de Jacques Chirac ou la France sans surprise ». Berlin : Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, N° 2, p. 10 ; Chafer, Tony (2005) : « Chirac and 'la Françafrique' : No Longer a Family Affair ». Dans : *Modern & Contemporary France*, 13/1, p. 15 ; Claude, Gérard (2007) : « Chirac « L'Africain ». Dix ans de politique africaine de la France, 1996 – 2006 ». Dans : *Politique étrangère*, 4, p. 908

⁹⁷ *Ibid.* p. 906

⁹⁸ *Ibid.* p. 906

⁹⁹ *Ibid.* p. 906

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 908ff

¹⁰¹ *Ibid.* p. 909

¹⁰² *Ibid.* p. 908 et 910

soutenir les rebelles et parce qu'une partie de la population attaque l'armée et les ressortissants français. L'intervention tourne en guerre civile.¹⁰³

Le troisième principe qui est resté intact est le principe de l'aide au développement. On trouve ici le même paradoxe entre l'intention d'aider à la démocratisation des régimes et les actions qui sont déterminées par les intérêts économiques et stratégiques. Autrement dit, d'une part, la France souhaite démocratiser les régimes, ce qui veut dire promouvoir des élections libres, la liberté de la presse et de la justice et le refus de la censure. D'autre part, la France a beaucoup d'intérêts économiques en Afrique, par exemple l'approvisionnement du pétrole ou du gaz, ce qui a pour conséquence que « la politique africaine fermera les yeux sur les agissements des régimes autoritaires « amis » ». ¹⁰⁴

Bref, on peut voir que l'attitude de Chirac envers l'Afrique est plutôt fidèle aux dirigeants africains, qui sont en même temps des amis de Chirac. Sa politique africaine « s'appuie sur un message fort de fidélité et de solidarité »¹⁰⁵. Bien qu'il ait émis le souhait de changer la politique africaine, cette politique est plutôt caractérisée par une grande continuité.

Dans ce chapitre, nous avons traité les caractéristiques et le développement des politiques africaines des présidents français, de Charles de Gaulle à Jacques Chirac. On a vu que Charles de Gaulle avait une nouvelle vision très claire en ce qui concerne l'Afrique et que cette idée a été épousée par ses successeurs. Charles de Gaulle a essayé de maintenir un pré carré en Afrique, pour l'intérêt de la France, et il le justifie en disant que la France est aussi bénéfique pour l'Afrique : c'est l'idée de la générosité. Ses successeurs, Pompidou et Giscard d'Estaing, ont presque totalement adopté cette vision et on a trouvé donc une certaine continuité dans les politiques africaines. Après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique, les premiers changements sont visibles pendant le mandat présidentiel de Mitterrand. La France accentue l'importance de la démocratie et invite les anciennes colonies françaises à démocratiser leurs régimes. Sous Chirac, cette idée demeure, mais après la guerre du Rwanda, la France est plus réservée concernant l'intervention dans un conflit. Cependant, il y a plusieurs conflits dans lesquels la France intervient. En outre, bien que Chirac souhaite

¹⁰³ *Ibid.* p. 911f

¹⁰⁴ Claude, Gérard (2007) : « Chirac « L'Africain ». Dix ans de politique africaine de la France, 1996 – 2006 ». Dans : *Politique étrangère*, 4, p. 912

¹⁰⁵ Rohan, Josselin, de (2011) : « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France. » Rapport N° 324. Rapport d'information du SENAT, session ordinaire de 2010-2011 (enregistré à la Présidence du Sénat le 28 février 2011), p. 12

changer la politique africaine, sa politique est plutôt déterminée par une grande continuité à cause des intérêts économiques qui s'opposent au souhait de la démocratisation des régimes.

4. Méthode

Dans ce travail, nous recherchons quelle a été la politique africaine de Nicolas Sarkozy pendant sa campagne électorale et son mandat présidentiel en comparaison avec celle de ses prédécesseurs depuis Charles de Gaulle. Dans le chapitre précédent, nous avons expliqué ce que contiennent les politiques africaines de ses prédécesseurs. Dans les chapitres suivants, nous nous concentrerons sur la politique africaine de Nicolas Sarkozy et nous le ferons à l'aide de trois discours qu'il a prononcés pendant sa campagne électorale de 2006 en tant que ministre de l'Intérieur et pendant son mandat présidentiel de 2007 jusqu'en 2012.

4.1 *Le corpus*¹⁰⁶

Le corpus de notre recherche consiste en trois discours prononcés par Nicolas Sarkozy : le discours de Cotonou, le discours de Dakar et le discours du Cap. Dans ces discours, Sarkozy a présenté ses désirs quant à l'Afrique.

Pendant sa campagne électorale, en mai 2006, Sarkozy en tant que ministre de l'Intérieur a tenu un discours à Cotonou dans lequel il présente sa politique africaine. Dans ce discours, il essaie surtout de construire une relation plus franche et transparente. De plus, il traite les thèmes concrets de l'immigration et de la présence des bases militaires françaises en Afrique. On a choisi d'analyser ce discours, parce que Sarkozy y fait plusieurs propositions de changements concernant la relation entre la France et l'Afrique.

Un an plus tard, en 2007, le discours de Dakar est prononcé. Dans ce discours, Sarkozy ne relève pas spécialement sa politique africaine ou une nouvelle politique africaine, mais ce discours a eu beaucoup de conséquences pour la relation entre la France et l'Afrique et c'est donc la raison pour laquelle nous traiterons aussi ce discours. En outre, ce discours avait aussi pour conséquence que les souhaits prononcés dans celui de Cotonou passent au second plan et qu'il faut reconsidérer ces souhaits.

Dans le discours du Cap prononcé sept mois après celui de Dakar, Sarkozy reconsidère sa politique africaine et fait des propositions concrètes. De cette manière, il essaie de racheter la faute qu'il a commise pendant le discours de Dakar et comme Sarkozy y révèle de nouveau sa politique africaine, nous analyserons aussi ce discours.

¹⁰⁶ Les trois discours se trouvent en annexe.

5. Contenu de la politique africaine de Nicolas Sarkozy

Déjà pendant sa campagne électorale dans les années 2006 et 2007, Sarkozy en tant que ministre de l'Intérieur annonce le désir de refonder la politique africaine. Il dénonce la politique de ses prédécesseurs, qui ont dirigé une politique « passéiste, paternaliste, discréditée par des relations trop personnalisées avec des dirigeants corrompus ».¹⁰⁷

Dans ce chapitre, nous parlerons du contenu et du développement de la politique africaine de Nicolas Sarkozy. Pour ce faire, nous exploiterons un article dans lequel les auteurs de la rédaction de *Politique africaine* ont réuni des extraits de discours de campagne concernant la politique africaine de Nicolas Sarkozy¹⁰⁸ et les trois discours qu'il a tenus avant et pendant son mandat présidentiel. Nous essayerons de répondre à la question de savoir ce que contient la politique africaine de Sarkozy et comment cette politique s'est développée pendant son mandat présidentiel.

5.1 « Pour une autre politique de la France en l'Afrique »¹⁰⁹

En lisant l'article dans lequel la rédaction de *Politique africaine* a réuni des extraits de discours de campagne sur la politique africaine de Nicolas Sarkozy, il apparaît que Sarkozy a formulé trois objectifs à long terme au niveau international.¹¹⁰

En premier lieu, il voulait « assurer la sécurité de la France et des Français d'abord, de nos amis et alliés ensuite. »¹¹¹. Pour réaliser cela, il y a deux sujets principaux sur lesquels il voulait se concentrer. Premièrement, avec l'aide de l'ONU et de l'Agence internationale, il a le désir de coopérer avec des pays africains pour développer l'accès à l'énergie et donc au nucléaire, parce que « l'énergie du futur n'a pas vocation à être la possession exclusive des pays les plus développés dès lors qu'un système de garanties peut fonctionner efficacement »¹¹². Deuxièmement, l'immigration joue aussi un rôle principal. Sarkozy souhaite régulariser l'immigration et lutter contre l'immigration illégale. Il voulait un traité sur les migrations internationales, de manière à mieux régulariser l'immigration. Ce traité doit

¹⁰⁷ Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 69

¹⁰⁸ La rédaction de la *Politique africaine* (2007) : « Pour une autre politique de la France en Afrique. Interpellations et engagements de campagne électorale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 140 - 141

¹⁰⁹ Nicolas Sarkozy (2007) : « Mes objectifs en matière de politique internationale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 149

¹¹⁰ *Ibid.* p. 149

¹¹¹ *Ibid.* p. 149

¹¹² *Ibid.* p. 149

comporter des droits et des devoirs pour les États comme pour les immigrants et une Agence internationale doit contrôler l'application du traité.¹¹³

Le deuxième objectif est peut-être l'objectif dans lequel le pré carré de la France en Afrique devient le plus clair. Cet objectif a pour but de promouvoir les libertés et les droits de l'homme en Afrique.¹¹⁴ Pour Sarkozy, il est un devoir de la France de promouvoir la liberté, parce que l'identité démocratique impose de le faire et en outre, Sarkozy est d'avis que c'est « la seule manière d'assurer la stabilisation »¹¹⁵. La façon dont il veut réaliser cet objectif n'est pas totalement claire. Un aspect qui est compatible avec la promotion de la liberté est la promotion du développement. Sarkozy voulait que « l'aide au développement [ne] puisse devenir une prime à la mauvaise gouvernance et aux régimes prédateurs. »¹¹⁶. Il voulait donc qu'il s'établisse une relation de co-développement avec des exigences réciproques, des exigences pour la France, mais aussi pour le pays qui reçoit. Puis Sarkozy voulait stimuler les aides aux microprojets.¹¹⁷

Dernièrement, Sarkozy a pour but de promouvoir les intérêts économiques et commerciaux de la France en Afrique. Il décrit que la France a besoin de deux choses. En premier lieu, elle a besoin de l'ONU, car l'ONU a « la légitimité et l'efficacité pour traiter certains problèmes » et en outre, elle a besoin de rendre les relations plus transparentes. De cette manière, il est possible d'avoir un dialogue plus franc et objectif avec plus de respect.¹¹⁸

5.2 Discours de Cotonou

Le 19 mai 2006, Sarkozy en tant que ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, prononce le discours de Cotonou. Dans ce discours, il déclare son désir de mener une autre politique africaine que celle de ses prédécesseurs ont menée. Bien qu'il loue la politique de Charles de Gaulle, il est d'avis qu'il est nécessaire de « refuser le poids des habitudes »¹¹⁹. Pour réaliser cette nouvelle politique, il faut qu'il y ait « une volonté commune »¹²⁰ et « un

¹¹³ Nicolas Sarkozy (2007) : « Mes objectifs en matière de politique internationale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 149f

¹¹⁴ *Ibid.* p. 150

¹¹⁵ *Ibid.* p. 151

¹¹⁶ *Ibid.* p. 152

¹¹⁷ *Ibid.* p. 152

¹¹⁸ *Ibid.* p 152

¹¹⁹ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018], alinéa 13

¹²⁰ *Ibid.* alinéa 13

respect mutuel »¹²¹. Ce mot respect résume la manière dont on doit interpréter ce discours. Il est nécessaire de lire le discours en ayant à l'esprit une certaine franchise¹²² : « Alors permettez-moi de vous parler très franchement, comme on ne le fait sans doute pas assez souvent entre Français et Africains »¹²³.

Selon Sarkozy, la nouvelle politique africaine implique qu'il est nécessaire d'appliquer quelques changements. En premier lieu, il faut que la relation soit plus transparente et que la relation ne soit pas seulement basée sur des relations personnelles entre les Chefs d'Etat. Cela veut dire que le fonctionnement des institutions politiques et diplomatiques ne doit pas être menée par « des complaisances, des secrets et des ambiguïtés. »¹²⁴ En outre, il est nécessaire que la relation repose sur le principe d'égalité, « sans sentiment de supériorité ni d'infériorité, sans sentiment de culpabilité d'un côté ni soupçon d'en jouer de l'autre, sans tentation de rendre l'autre responsable de ses erreurs »¹²⁵. Sarkozy accentue que le principe est très important et qu'il ne voudrait pas que la France fait la leçon à l'Afrique. Cependant, en même temps, il ne voudrait pas transiger les valeurs de la démocratie, des Droits de l'Homme et de la bonne gouvernance.¹²⁶

Dans cette franchise, Sarkozy évoque aussi deux thèmes qui sont souvent mal compris en France et en Afrique. Premièrement, il discute le problème de l'immigration et il propose d'appliquer une immigration régulée, ce qui signifie de réguler l'immigration¹²⁷ :

« Dans mon esprit, immigration choisie ne signifie en aucun cas la mise en place d'un filtre destiné à faire venir les diplômés et à rejeter les autres. Quand je parle d'immigration choisie, c'est une immigration choisie aussi bien par le pays d'origine

¹²¹ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018], alinéa 13

¹²² Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 70

¹²³ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018], alinéa 7

¹²⁴ *Ibid.* alinéa 17

¹²⁵ *Ibid.* alinéa 19

¹²⁶ *Ibid.* alinéa 19

¹²⁷ Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 70 ; Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018], [alinéa 23 – 24](#)

que par le pays de destination. Immigration choisie veut dire immigration régulée, organisée, négociée entre les pays d'origine et les pays de destination. »¹²⁸

Cette immigration choisie a reçu beaucoup de critiques. Quand le pays d'accueil peut choisir les immigrés, cela signifie privilégier les travailleurs qui sont les plus utiles à l'économie. Les immigrants d'une immigration subie sont donc des hommes et des femmes qui « entrent la France pour des raisons familiales ou comme demandeurs d'asile, celles et ceux qui seraient soupçonnés de bénéficier du système social ou qui ne représenteraient pas ou peu d'intérêt économique et professionnel. »¹²⁹ Ce n'est pas donc très étonnant que cette idée de l'immigration choisie de Nicolas Sarkozy est beaucoup caricaturée.

Deuxièmement, il évoque aussi le problème des bases militaires françaises, parce que les interventions françaises sont souvent mal comprises en France et en Afrique. Il accentue que la première mission de ces bases est d'assurer la sécurité et la stabilité en Afrique.¹³⁰ En outre, Sarkozy souligne que la décision d'intervenir est toujours difficile, parce que quand on intervient, on intervient « dans les affaires intérieures d'un Etat souverain »¹³¹. Cependant, quand on n'intervient pas, Sarkozy dit que la France risque d'être accusée de manquer aux engagements bilatéraux. Il accentue pourtant que les interventions ont toujours pour but de rétablir l'ordre et d'éviter les drames.¹³²

Bref, ce discours est surtout une invitation à une relation plus franche et plus transparente. Dans cette franchise, Sarkozy évoque pourtant aussi des thèmes qui sont toujours un peu pénibles dans les relations entre l'Afrique et la France. Ce sont des thèmes de l'immigration et de la présence des bases militaires françaises en Afrique.

¹²⁸ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018], alinéa 24

¹²⁹ Musée national de l'histoire de l'immigration : « Une immigration choisie pour une intégration réussie ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.histoire-immigration.fr/collections/une-immigration-choisie-pour-une-integration-reussie> [consulté le 24 avril 2018]

¹³⁰ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018], alinéa 33

¹³¹ *Ibid.* alinéa 34

¹³² *Ibid.* alinéa 35

5.3 Discours de Dakar

Le discours de Dakar, prononcé le 26 juillet 2007 à « la jeunesse africaine »¹³³, occulte le discours de Cotonou. Dans ce discours, Sarkozy alors Président de la République ne dit pas spécialement quelque chose sur sa nouvelle politique africaine, mais il parle du passé et de l'avenir de l'Afrique.¹³⁴ Ce qui est pourtant intéressant est le fait que, selon Jean-Pierre Chrétien, Sarkozy et ses conseillers étaient vraiment convaincus que ce discours montrait le respect mutuel et l'amitié et que ce discours pouvait inaugurer la nouvelle politique africaine de la France.¹³⁵ Comme ce discours ne dit pas quelque chose de nouveau sur la politique africaine, on trace seulement les grandes lignes de ce discours.

Dans ce discours, Sarkozy parle en premier lieu des fautes commises par la France et l'Europe pendant l'époque coloniale, il parle par exemple « des crimes et des fautes »¹³⁶ et « de la brutalité de la conquête coloniale »¹³⁷. Cependant, il dit aussi que la colonisation n'a pas seulement pris des choses, mais qu'elle en a aussi donné : « [elle] a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles »¹³⁸. Par ces mots, il voulait dire que la colonisation n'est pas totalement responsable de tous les problèmes que l'Afrique rencontre.¹³⁹ Quelques problèmes que l'Afrique rencontre sont par exemple « des guerres sanglantes »¹⁴⁰, « des dictateurs »¹⁴¹ ou « la corruption, la prévarication »¹⁴². Pour échapper à ces difficultés, Sarkozy propose une Renaissance de l'Afrique, dans laquelle les jeunes apportent à l'Afrique « le savoir »¹⁴³ et « la compétence »¹⁴⁴ dont l'Afrique a besoin pour se développer.¹⁴⁵

¹³³ Sarkozy, Nicolas (2007) : « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. Discours de Dakar. Dakar, le 26 juillet 2007 Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html [consulté le 20 mars 2018], alinéa 2, 8, 135

¹³⁴ Chrétien, Jean-Pierre (2007) : « Le discours de Dakar : Le poids idéologique d'un « africanisme » traditionnel ». Dans : *Esprit*, 11, p. 163

¹³⁵ *Ibid.* p. 164

¹³⁶ Sarkozy, Nicolas (2007) : « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. Discours de Dakar. Dakar, le 26 juillet 2007 Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html [consulté le 20 mars 2018], alinéa 10

¹³⁷ Chrétien, Jean-Pierre (2007) : « Le discours de Dakar : Le poids idéologique d'un « africanisme » traditionnel ». Dans : *Esprit*, 11, p. 164

¹³⁸ Sarkozy, Nicolas (2007) : « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. Discours de Dakar. Dakar, le 26 juillet 2007 Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html [consulté le 20 mars 2018], alinéa 30

¹³⁹ *Ibid.* alinéa 32

¹⁴⁰ *Ibid.* alinéa 32

¹⁴¹ *Ibid.* alinéa 32

¹⁴² *Ibid.* alinéa 32

¹⁴³ *Ibid.* alinéa 128

¹⁴⁴ *Ibid.* alinéa 128

¹⁴⁵ *Ibid.* alinéa 108ff

Ce discours a été beaucoup critiqué. Premièrement, nulle part dans ce discours, il est question de repentance pour les fautes commises pendant l'époque coloniale. Deuxièmement, Sarkozy a montré une certaine arrogance par rapport aux pays africains. Dans son discours, il dit que l'homme africain vit avec la nature et les saisons et n'est pas concentré sur l'idée de progrès¹⁴⁶. De cette manière, il fait comme si l'homme africain est inférieur à l'homme d'Occident et cette attitude a donné lieu à beaucoup de critiques.¹⁴⁷

Pour conclure, on peut dire que Sarkozy n'a pas l'intention d'offenser les Africains. Les critiques se concentrent surtout sur le manque d'un témoignage de regrets pour les fautes commises pendant l'époque coloniale. En outre, dans le discours, l'infériorité des hommes africains est accentuée.

5.4 Discours du Cap

Bien que le discours de Dakar ait fait pression sur les relations entre la France et l'Afrique¹⁴⁸, le discours de Dakar ne montre pas vraiment une nouvelle politique de Sarkozy. Après le discours de Dakar, Sarkozy doit « corriger l'image de lui »¹⁴⁹ ce qu'il fait lors d'un voyage en Afrique du Sud, seulement sept mois après le discours de Dakar.¹⁵⁰

Dans ce discours, il ne dit rien de nouveau.¹⁵¹ Il répète le message qu'il a prononcé dans le discours de Cotonou : il est nécessaire de renégocier les relations entre la France et l'Afrique.¹⁵² « Ma conviction est que la relation franco-africaine est pleine d'avenir à condition que nous lui donnions un nouvel élan. »¹⁵³. En outre, on peut trouver de petites références au discours de Dakar. On peut par exemple lire :

« La relation entre la France et l'Afrique a pu être douloureuse, et en tant que Président de la France je veux vous dire que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer les

¹⁴⁶ Sarkozy, Nicolas (2007) : « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. Discours de Dakar. Dakar, le 26 juillet 2007. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html [consulté le 20 mars 2018], alinéa 60 – 62

¹⁴⁷ Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 77ff

¹⁴⁸ Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 77/1, p. 164

¹⁴⁹ Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 83

¹⁵⁰ *Ibid.* p. 83

¹⁵¹ Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 77/1, p. 164

¹⁵² Sarkozy, Nicolas (2006) : « Le discours du Cap. ». [En ligne] . Discours du Cap. Le Cap, le 28 février 2008. Disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENT_AS.pdf [consulté le 20 mars 2018]

¹⁵³ *Ibid.* alinéa 30

crimes et les fautes commises. Et je n'ai pas l'intention de les oublier, parce que je sais que sur ce continent, on a la mémoire, la mémoire des anciens, la mémoire des malheurs et la mémoire des douleurs. »¹⁵⁴

L'une des critiques faites à propos du discours de Dakar était donc que Sarkozy n'a pas montré de repentance pour l'époque coloniale. Avec les propos ci-dessus, il montre donc seulement qu'il n'est pas dans ses intentions d'oublier les fautes commises pendant l'époque coloniale.

Il y a donc des références au discours de Dakar et aussi à celui de Cotonou. Ce qui est pourtant différent est que Sarkozy fait des propositions concrètes.¹⁵⁵ Il propose de conclure des accords de défense et sur la présence des troupes militaires françaises en Afrique en invitant les pays africains à des discussions sur de nouveaux accords. Il souligne que la présence militaire française n'a pas une vocation, mais que c'est seulement une manière d'aider l'Afrique à se bâtir.

Puis, il accentue encore le principe de transparence, qui est le garant de relations solides et durables. Dernièrement, il voulait « faire de l'Europe un partenaire majeur en matière de paix et de sécurité »¹⁵⁶. Il souhaitait donc que l'Europe joue un rôle dans le développement de la paix et de la sécurité, qui peuvent être garanties par la démocratie et la justice. C'est-à-dire que la démocratie et la justice garantissent les Droits de l'Homme et font en sorte que des élections démocratiques sont organisées et de cette manière, la démocratie garantit la paix et la sécurité.¹⁵⁷ En outre, Sarkozy voulait soutenir la croissance économique en établissant des fonds d'investissements pour développer les entreprises africaines.¹⁵⁸

Bref, avec le discours du Cap, Sarkozy a essayé de réparer l'image qui s'était imposée après le discours de Dakar. En outre, il répète qu'il est important de construire des relations transparentes. Ensuite, il fait aussi plusieurs propositions dans le domaine militaire et économique, qui ont pour but d'aider au développement de l'Afrique.

¹⁵⁴ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Le discours du Cap. ». [En ligne] . Discours du Cap. Le Cap, le 28 février 2008. Disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENT_AS.pdf [consulté le 20 mars 2018], alinéa 14

¹⁵⁵ Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p. 83

¹⁵⁶ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Le discours du Cap. ». [En ligne] . Discours du Cap. Le Cap, le 28 février 2008. Disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENT_AS.pdf [consulté le 20 mars 2018], alinéa 63

¹⁵⁷ *Ibid.* alinéa 64

¹⁵⁸ *Ibid.* alinéa 70ff

6. La mise en œuvre de la politique africaine de Nicolas Sarkozy

Dans le chapitre précédent, on a vu ce que désire Sarkozy en ce qui concerne l'Afrique et comment ces désirs ont changé pendant son mandat présidentiel. Après le discours de Dakar, pour beaucoup, Sarkozy n'a pas réussi à moderniser la vision et les positions sur l'Afrique.¹⁵⁹ Dans ce chapitre, la question de savoir est donc comment la politique africaine de Nicolas Sarkozy a été mise en œuvre. La réalisation de sa politique est surtout limitée à l'aide publique au développement et la présence militaire.¹⁶⁰

6.1 L'aide publique au développement

Comme on l'a vu dans les différents discours, Sarkozy insistait sur la promotion du développement pour établir la stabilité et la sécurité.¹⁶¹ Une possibilité de promouvoir ce développement est de donner une aide publique. Pour allouer cette aide publique au développement (APD), la France invoque plusieurs motifs, par exemple la lutte contre la pauvreté (la solidarité), la sécurité et la lutte contre le terrorisme, la promotion de la langue et de la culture et « réduire les asymétries internationales ».¹⁶²

Cependant, la France n'a pas réussi à donner 0,7% du revenu national brut, comme convenu par les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).¹⁶³ En 2009, l'APD représentait seulement 0,44% du produit national brut, tandis qu'il était de 0,47% en 2005.¹⁶⁴ L'APD a donc baissé. Cela veut dire que l'APD ne correspond pas à l'engagement contracté par l'OCDE et en outre, cela ne correspond pas non plus à l'idéal de Sarkozy de promouvoir le développement en Afrique.

¹⁵⁹ Chafer, Tony (2010) : « Cinquante ans de politique africaine de la France : un point de vue britannique ». Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 60; Bayart, Jean-François (2011) : « Quelle politique africaine pour la France ? ». Dans : *Politique africaine*, 1/121, p. 148

¹⁶⁰ Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique » ? ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 1/77, p. 165ff

¹⁶¹ Nicolas Sarkozy (2007) : « Mes objectifs en matière de politique internationale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 152

¹⁶² Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique » ? ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 1/77, p. 165

¹⁶³ OCDE (2018) : « L'objectif de 0.7% APD/PNB - un historique ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/lobjectifde07apdpnb-unhistorique.htm>. [Consulté le 11 mars 2018]

¹⁶⁴ Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique » ? ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 1/77, p. 165

6.2 La présence militaire

La relation franco-africaine a toujours été très intense et l'une des raisons est que la France a été toujours présente en Afrique dans le domaine militaire.¹⁶⁵ Dans le discours du Cap, Sarkozy avait déjà annoncé qu'il voulait redéployer la présence militaire française en Afrique.¹⁶⁶ La France demeure présente en Afrique dans le domaine militaire, mais cette présence est toutefois réduite.¹⁶⁷

En 2010, il y avait en Afrique 10.000 hommes représentant un coût total de 760 millions d'euros. Ces hommes se trouvent en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Gabon, au Sénégal, en République Centrafricaine et au Tchad. Dans tous ces pays, sauf le Tchad, il y a aussi des forces armées. Tandis que la France a une certaine présence militaire en Afrique, la question reste de savoir quand il faut intervenir. Quand on intervient, on risque d'être accusé de s'être ingéré dans un conflit interne, mais quand on ne fait rien et que le conflit dégénère complètement, on risque d'être accusé de faire preuve d'indifférence.¹⁶⁸ En outre, avec une intervention, on peut implicitement soutenir les dictatures. Par exemple, par l'intervention de la France au Tchad en février 2008, le président Idriss Déby a réussi à sauver son pouvoir et à liquider le chef de l'opposition. C'est que les rebelles tchadiens voulaient commencer une deuxième offensive pour prendre N'Djamena, la capitale du Tchad. Cette offensive était surtout une attaque du pouvoir de Déby. Pour éviter que N'Djamena tombe aux mains des rebelles, Déby a demandé à la France de le soutenir.¹⁶⁹ Cependant, ce soutien est en contradiction avec l'idée de Sarkozy de promouvoir par la démocratie, les libertés et les droits de l'homme en Afrique, parce que le gouvernement de Idriss Déby n'a pas toujours fonctionné de façon honnête.¹⁷⁰

¹⁶⁵ Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique » ? ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 1/77, p. 164f

¹⁶⁶ Sarkozy, Nicolas (2006) : « Le discours du Cap. ». [En ligne] . Discours du Cap. Le Cap, le 28 février 2008. Disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENT_AS.pdf [consulté le 20 mars 2018], alinéa 33ff

¹⁶⁷ Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique » ? ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 1/77, p. 166

¹⁶⁸ *Ibid.* p. 166

¹⁶⁹ Bayart, Jean-François (2011) : « Quelle politique africaine pour la France ? ». Dans : *Politique africaine*, 1/121, p. 149 / 152

¹⁷⁰ Nicolas Sarkozy (2007) : « Mes objectifs en matière de politique internationale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 151

7. Conclusion

Dans ce mémoire, notre question centrale était de savoir dans quelle mesure Nicolas Sarkozy a tenu sa promesse, faite pendant la campagne électorale, de mener une politique africaine différente de celle menée par ses prédécesseurs depuis Charles de Gaulle. Pour répondre à cette question, nous avons expliqué la politique africaine depuis Charles de Gaulle. On a vu que Charles de Gaulle a formulé la base d'une nouvelle politique africaine de la France. Dans cette nouvelle politique, il est clair que la France ne voulait plus se présenter comme un oppresseur dominant, mais a plutôt essayé de créer une coopération entre la France et l'Afrique. En outre, les anciennes colonies obtiennent plus d'autonomie. Le premier pas dans l'obtention de plus d'autonomie est la création de l'Union française et plus tard la création de la Communauté française. Les présidents qui ont succédé à de Gaulle ont épousé ses idées et apporté parfois des adaptations.

Sarkozy a annoncé pendant sa campagne électorale, qu'il voulait rompre avec la politique africaine de la France. Pendant cette campagne, il montre sa volonté de promouvoir les libertés et les droits de l'homme en Afrique. De plus, il voulait que la relation entre la France et l'Afrique devienne plus transparente et ne soit pas caractérisée par une certaine méfiance, comme c'était le cas avant selon Sarkozy. Le plus important est donc qu'il ne soit pas question d'un sentiment de supériorité ou d'infériorité, mais que la relation soit basée sur l'égalité. En outre, il voulait assurer la sécurité de la France et des Français, qui peut être atteinte par une immigration régularisée.

Quand on parle de la mise en œuvre de la politique africaine de Nicolas Sarkozy, il est difficile de dire si ce que Nicolas Sarkozy a fait pendant son mandat présidentiel est conforme à ses promesses faites dans ses discours de Cotonou et du Cap. C'est qu'il ne fait pas de vraies propositions dans ces discours sur la façon dont il voulait réaliser ses idées. Cependant, un point important dans les discours de Sarkozy est la promotion du développement et la stimulation des Droits de l'homme. La manière de promouvoir ce développement est de donner une aide publique. Bien que la France donne certainement une aide publique, cette aide n'est pas conforme aux engagements contractés par l'OCDE. Donc, la réalisation ne correspond pas à l'idéal de Sarkozy de promouvoir plus activement le développement en Afrique. De plus, Sarkozy a annoncé qu'il voulait redéployer la présence militaire française en Afrique. En vérité, il a adapté la présence militaire, bien que la France n'ait pas toujours totalement disparu en Afrique.

Pour conclure, nous pouvons dire qu'il est difficile de dire si la politique africaine de Nicolas Sarkozy cause vraiment une rupture à l'égard de ses prédécesseurs, car il n'a pas fait de propositions concrètes dans ses discours. Il est toutefois clair que la promotion du développement n'a pas totalement réussi. En outre, quand on parle de la relation de l'Afrique et de la France, Sarkozy a peut-être été à l'origine du fait qu'on a pris conscience qu'on devait changer cette relation, ce qui pourrait faire l'objet d'une autre recherche.

8. Bibliographie

Balleix, Corinne (2010) : « La politique française de coopération au développement. Cinquante ans d'histoire au miroir de l'Europe ». Dans : *Afrique contemporaine*, 4/236, p. 95 – 107

Bayart, Jean-François (2011) : « Quelle politique africaine pour la France ? ». Dans : *Politique africaine*, 1/121, p. 147 – 159

Bat, Jean-Pierre (2010) : « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la pax gallica. » Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 43 – 52

Boahen, Albert Adu (1961) : « The African Association, 1788 – 1805 ». Dans: *Transactions of the Historical Society of Ghana*, 5/1, p. 43 – 64

Bouquet, Christian (2003) : « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne ». Dans : *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 222, p. 1 – 10

Bovcon, Maja (2013) : « Françafrique and regime theory ». Dans : *European Journal of International Relations*, 19/1, p. 5 – 26

Brantlinger, Patrick (2007) : « Kipling's "The White Man's Burden" and Its Afterlives ». Dans : *English Literature in Transition, 1880 – 1920*, 50/2, p. 172 – 191

Burnham, Philip et Christensen, Thomas (1983) : « Karnu's Message and the 'War of the Hoe Handle' : Interpreting a Central African Resistance Movement ». Dans : *Africa : Journal of the International African Institute*, 53/4, p. 3 – 22

Chafer, Tony (2005) : « Chirac and 'la Françafrique' : No Longer a Family Affair ». Dans : *Modern & Contemporary France*, 13/1, p. 7 – 23

Chafer, Tony (2010) : « Cinquante ans de politique africaine de la France : un point de vue britannique ». Dans : *Afrique contemporaine*, 3/235, p. 53 – 62

Charette, Hervé, de (2008) : « Nicolas Sarkozy et la politique étrangère de la France : entre changement et continuité ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 2/70, p. 7 – 12

Châtaigner, Jean-Marc (2006) : « Principes et réalités de la politique africaine de la France ». Dans : *Afrique contemporaine*, 4/220, p. 247 – 261

Chrétien, Jean-Pierre (2007) : « Le discours de Dakar : Le poids idéologique d'un « africanisme » traditionnel ». Dans : *Esprit*, 11, p. 163 – 181

Claude, Gérard (2007) : « Chirac « L'Africain ». Dix ans de politique africaine de la France, 1996 - 2006 ». Dans : *Politique étrangère*, 4, p. 905 – 918

Diarra, Abdoulaye (2014) : « La gauche française et l'Afrique subsaharienne. Colonisation, décolonisation et coopération, XIX^e et XX^e siècles. » Paris : Editions Karthala

Dulucq, Sophie (2009) : « Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale : XIXe-XXe siècles. » Paris : Editions Karthala

Fages, Claire (2017), RFI : « L'Afrique plus dépendante des matières premières dans ses échanges. » [En ligne]. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/emission/20171026-afrique-plus-dependante-matieres-premier-es-echanges>. [consulté le 18 avril 2018]

Ferry, Jules (1885) : « Les fondements de la politique coloniale. » Discours prononcé à la Chambre des députés. Paris, le 28 juillet 1885. [En ligne]. Disponible sur : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-28-juillet-1885>. [consulté le 18 avril 2018]

Gaffney, John (2010) : « Political leadership in France: From Charles de Gaulle to Nicolas Sarkozy. » Hampshire: Palgrave Macmillan

Gounin, Yves (2009) : « Chapitre 2 : Une politique qui se cherche ». Dans : Gounin (ed.) : *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 49 – 85

Hacquebord, Louwrens (2010) : « Wedloop naar de Noordpool : de ontdekkingsgeschiedenis van het noordpoolgebied. » Dans : *Groniek. Historisch Tijdschrift*, 43/186, p. 51 - 64

Hugon, Philippe (1999) : « La zone franc à l'heure de l'euro. » Paris : Editions Karthala

Hugon, Philippe (2010) : « Où en est-on de la « Françafrique » ? ». Dans : *Revue internationale et stratégique*, 1/77, p. 163 – 168

Ki-Zerbo, Joseph (2003) : « A quand l'Afrique ? ». La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube

Lancaster, Carol (1999) : « Aid to Africa. So much to do, so little done ». Chicago : The University Press of Chicago

Lanotte, Olivier (2007) : « La France au Rwanda (1990 – 1994). Entre abstention impossible et engagement ambivalent. » Bruxelles : Peter Lang

Lequesne, Christian (2007) : « La politique étrangère de Jacques Chirac ou la France sans surprise ». Berlin : Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, 2

Martin, Guy (1995) : « Continuity and Change in Franco-African Relations ». Dans : *The Journal of Modern African Studies*, 33/1, p. 1 – 20

Martin, Guy (2003) : « France's african policy in transition : disengagement and redeployment ». Dans : Alden & Martin (eds.) : *France and South Africa : Towards a New Engagement with Africa*. Pretoria : Protea Book House, p. 97 – 119

Migani, Guia (2008) : « La France et l'Afrique sub-saharienne, 1957 – 1963 : Histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance ». Bruxelles : Peter Lang

Musée national de l'histoire de l'immigration : « Une immigration choisie pour une intégration réussie ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.histoire-immigration.fr/collections/une-immigration-choisie-pour-une-integration-reussie> [consulté le 24 avril 2018]

OCDE (2018) : « L'objectif de 0.7% APD/PNB - un historique ». [En ligne]. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/lobjectifde07apdpnb-unhistorique.htm>. [Consulté le 11 mars 2018]

Omoruyi, Leslie, O. (2001) : « Contending Theories on Development Aid. Post-Cold War Evidence from Africa ». New York : Routledge

Pawliková-Vilhanová, Viera (2007) : « Christian missions in Africa and their role in the transformation of African societies ». Dans : *Asian and African Studies*, 16/2, p. 249 – 260

Quantin, Patrick (1982) : « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations. » Dans : *Politique africaine*, 2/5, p. 8 – 18

La rédaction de la *Politique africaine* (2007) : « Pour une autre politique de la France en Afrique. Interpellations et engagements de campagne électorale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 140 – 141

Ricard, Alain (2006) : « Explorateurs européens en Afrique noire au XIXe siècle ». Dans : *HAL*, p. 1 – 13

Rohan, Josselin, de (2011) : « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France. » Rapport N° 324. Rapport d'information du SENAT, session ordinaire de 2010-2011 (enregistré à la Présidence du Sénat le 28 février 2011)

Rosoux, Valérie-Barbara (1997) : « Le général de Gaulle et la Francophonie. » Dans : *Politique et Sociétés*, 16/1, p. 61 – 74

Kipling, Rudyard (1899) : « The White Man's Burden ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.shmoop.com/white-mans-burden/poem-text.html>. [consulté le 18 avril 2018]

Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai

2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018]

Sarkozy, Nicolas (2007) : « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. Discours de Dakar. Dakar, le 26 juillet 2007 Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html [consulté le 20 mars 2018]

Sarkozy, Nicolas (2006) : « Le discours du Cap. ». [En ligne] . Discours du Cap. Le Cap, le 28 février 2008. Disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENT_AS.pdf [consulté le 20 mars 2018]

Sarkozy, Nicolas (2007) : « Mes objectifs en matière de politique internationale ». Dans : *Politique africaine*, 105/1, p. 149 – 152

Simpson, A.W. Brian (2001) : « Human rights and the end of empire. Britain and the genesis of the European convention. » New York : Oxford University Press

Stern, Philip (2004) : « Rescuing the age from a charge of ignorance : gentility, knowledge, and the British exploration of Africa in the later eighteenth century ». Dans : Wilson (ed.) : *A new imperial history : culture, identity and modernity in Britain and the Empire, 1660 – 1840*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 115 – 134

Savaresse, Eric (1998) : « L'histoire officielle comme discours de légitimation. Le cas de l'histoire coloniale ». Dans : *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 43, p. 93 – 112

Surun, Isabelle (2006) : « L'exploration de l'Afrique au XIX^e siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies ». Dans : *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 32, p. 21 – 39

Turpin, Frédéric (2008) : « 1958, la Communauté franco-africaine : un projet de puissance entre héritages de la IV^e République et conceptions gaulliennes ». Dans : *Outre-mers*, 95/358, p. 45 – 58

Turpin, Frédéric (2008) : « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la Communauté ». Dans : *Relations internationales*, 3/135, p. 25 – 35

Vaisse, Maurice (1998) : « La grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle 1958 – 1969 ». Paris : Fayard

Walraven, Klaas, van (2009) : « The anomaly of Niger and the fall of Sawaba. » Dans : *The journal of African history*, 50/2, p. 269 – 292

Wauthier, Claude (1995) : « Quatre présidents et l'Afrique : De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. » Paris : Editions de Seuil

Whiteman, Kaye (1983) : « President Mitterrand and Africa. » Dans : *African Affairs*, 82/328, p. 329 – 343

9. Annexe

9.1 *Le discours de Jules Ferry*

Ferry, Jules (1885) : « Les fondements de la politique coloniale. » Discours prononcé à la Chambre des députés. Paris, le 28 juillet 1885. [En ligne]. Disponible sur : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-28-juillet-1885>. [consulté le 18 avril 2018]

1. **M. Jules Ferry** : Messieurs, je suis confus de faire un appel aussi prolongé à l'attention bienveillante de la Chambre, mais je ne crois pas remplir à cette tribune une tâche inutile. Elle est laborieuse pour moi comme pour vous, mais il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays.
2. Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées ; à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.
3. Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, le besoin de débouchés.
4. Est-ce que c'est quelque chose de chimérique ? est-ce que c'est une vue d'avenir, ou bien n'est-ce pas un besoin pressant, et on peut dire le cri de notre population

industrielle ? Je ne fais que formuler d'une manière générale ce que chacun de vous, dans les différentes parties de la France, est en situation de constater.

5. Oui, ce qui manque à notre grande industrie, que les traités de 1860 ont irrévocablement dirigé dans la voie de l'exportation, ce qui lui manque de plus en plus ce sont les débouchés.

6. Pourquoi ? parce qu'à côté d'elle l'Allemagne se couvre de barrières, parce que au-delà de l'océan les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes et protectionnistes à outrance ; parce que non seulement ces grands marchés, je ne dis pas se ferment, mais se rétrécissent, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre par nos produits industriels parce que ces grands États commencent à verser sur nos propres marchés des produits qu'on n'y voyait pas autrefois. Ce n'est pas une vérité seulement pour l'agriculture, qui a été si cruellement éprouvée et pour laquelle la concurrence n'est plus limitée à ce cercle des grands États européens pour lesquels avaient été édifiées les anciennes théories économiques ; aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, la concurrence, la loi de l'offre et de la demande, la liberté des échanges, l'influence des spéculations, tout cela rayonne dans un cercle qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde. (*Très bien ! très bien !*)

7. C'est là une grande complication, une grande difficulté économique.

8. [...]

9. C'est là un problème extrêmement grave.

10. Il est si grave, messieurs, si palpitant, que les gens moins avisés sont condamnés à déjà entrevoir, à prévoir et se pourvoir pour l'époque où ce grand marché de l'Amérique du Sud, qui nous appartenait de temps en quelque sorte immémorial, nous sera disputé et peut-être enlevé par les produits de l'Amérique du Nord. Il n'y a rien de plus sérieux, il n'y a pas de problème social plus grave ; or, ce programme est intimement lié à la politique coloniale.

11. [...]

12. Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question.

13. Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : Qu'est ce que c'est que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce sinon une autre forme de la barbarie ? Est-ce que ces populations de race inférieure n'ont pas autant de droits que vous ? Est-ce qu'elles ne sont pas maîtresses chez elles ? Est-ce qu'elles vous appellent ? Vous allez chez elles contre leur gré ; vous les violez, mais vous ne les civilisez pas.

14. Voilà, messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire : c'est de la métaphysique politique... (*Ah ! ah ! à l'extrême gauche.*)

15. **Voix à gauche.** Parfaitement !

16. **M. Jules Ferry.** et je vous défie - permettez-moi de vous porter ce défi, mon honorable collègue, monsieur Pelletan -, de soutenir jusqu'au bout votre thèse, qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures. Vous ne la soutiendrez pas jusqu'au bout, car vous êtes, comme votre honorable collègue et ami M. Georges Perin, le partisan de l'expansion coloniale qui se fait par voie de trafic et de commerce.

17. [...]

18. **Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... (Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.)**
19. **M. Jules Maigne.** Oh ! vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !
20. **M. de Guilloutet.** C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres !
21. **M. Jules Ferry.** Si l'honorable M. Maigne a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, les trafics ? Ils ne vous appellent pas ! (*Interruptions à l'extrême gauche et à droite. - Très bien ! très bien ! sur divers bancs à gauche.*)
22. **M. Raoul Duval.** Nous ne voulons pas les leur imposer ! C'est vous qui les leur imposez !
23. **M. Jules Maigne.** Proposer et imposer sont choses fort différentes !
24. **M. Georges Périn.** Vous ne pouvez pas cependant faire des échanges forcés !
25. **M. Jules Ferry.** Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... (*Marques d'approbation sur les mêmes bancs à gauche - Nouvelles interruptions à l'extrême gauche et à droite.*)
26. **M. Joseph Fabre.** C'est excessif ! Vous aboutissez ainsi à l'abdication des principes de 1789 et de 1848... (*Bruit*), à la consécration de la loi de grâce remplaçant la loi de justice.

27. **M. Vernhes.** Alors les missionnaires ont aussi leur droit ! Ne leur reprochez donc pas d'en user ! (*Bruit.*)

28. **M. le président.** N'interrompez pas, monsieur Vernhes !

29. **M. Jules Ferry.** Je dis que les races supérieures...

30. **M. Vernhes.** Protégez les missionnaires, alors ! (*Très bien ! à droite.*)

31. **Voix à gauche.** N'interrompez donc pas !

32. **M. Jules Ferry.** Je dis que les races supérieures ont des devoirs...

33. **M. Vernhes.** Allons donc !

34. **M. Jules Ferry.** Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement, quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. (*Très bien ! très bien !*) Mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation.

35. **M. Paul Bert.** La France l'a toujours fait !

36. **M. Jules Ferry.** Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie, et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons oeuvre de forbans, de

conquérants, de dévastateurs ? Est-il possible de nier que, dans l'Inde, et malgré les épisodes douloureux qui se rencontrent dans l'histoire de cette conquête, il y a aujourd'hui infiniment plus de justice, plus de lumière, d'ordre, de vertus publiques et privées depuis la conquête anglaise qu'auparavant ?

37. **M. Clemenceau.** C'est très douteux !

38. **M. Georges Périn.** Rappelez-vous donc le discours de Burke !

39. **M. Jules Ferry.** Est-ce qu'il est possible de nier que ce soit une bonne fortune pour ces malheureuses populations de l'Afrique équatoriale de tomber sous le protectorat de la nation française ou de la nation anglaise ? Est-ce que notre premier devoir, la première règle que la France s'est imposée, que l'Angleterre a fait pénétrer dans le droit coutumier des nations européennes et que la conférence de Berlin vient de traduire le droit positif, en obligation sanctionnée par la signature de tous les gouvernements, n'est pas de combattre la traite des nègres, cet horrible trafic, et l'esclavage, cette infamie. (*Vives marques d'approbation sur divers bancs.*)

40. [...]

41. **M. Jules Ferry.** Voilà ce que j'ai à répondre à l'honorable M. Pelletan sur le second point qu'il a touché.

42. Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question.

43. [...]

44. Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnements militaires

ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence !

45. Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent ; ce n'est pas « par le rayonnement des institutions »... (*Interruptions à gauche et à droite*) qu'elles sont grandes, à l'heure qu'il est.

46. **M. Paul de Cassagnac.** Nous nous en souviendrons, c'est l'apologie de la guerre !

47. **M. de Baudry d'Asson.** Très bien ! la République, c'est la guerre. Nous ferons imprimer votre discours à nos frais et nous le répandrons dans toutes les communes de nos circonscriptions.

48. **M. Jules Ferry.** Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. (*Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs. - Très bien ! très bien ! au centre.*) Je ne puis pas, messieurs, et personne, j'imagine, ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays.

49. Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera... oh ! pas à nous qui ne verrons pas ces choses, mais à nos fils et à nos petits-fils ! il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelque puissantes, quelque grandes qu'elles aient été descendues au troisième ou au quatrième rang. (*Interruptions.*)

50. Aujourd'hui la question est très bien posée : le rejet des crédits qui vous sont soumis, c'est la politique d'abdication proclamée et décidée. (*Non ! non !*) Je sais bien que vous ne la voterez pas, cette politique, je sais très bien aussi que la France vous applaudira de ne pas l'avoir votée ; le corps électoral devant lequel vous allez rendre n'est pas plus que nous partisan de la politique de l'abdication ; allez bravement devant lui, dites-lui ce que vous avez fait, ne plaidez pas les circonstances atténuantes ! (*Exclamations à droite et à l'extrême gauche. - Applaudissements à gauche et au centre.*) ... dites que vous avez voulu une France grande en toutes choses...
51. **Un membre.** Pas par la conquête !
52. **M. Jules Ferry.** ... grande par les arts de la paix, comme par la politique coloniale, dites cela au corps électoral, et il vous comprendra.
53. **M. Raoul Duval Le pays,** vous l'avez conduit à la défaite et à la banqueroute.
54. **M. Jules Ferry.** Quant à moi, je comprends à merveille que les partis monarchiques s'indignent de voir la République française suivre une politique qui ne se renferme pas dans cet idéal de modestie, de réserve, et, si vous me permettez l'expression, de pot-au-feu... (Interruptions et rires à droite) que les représentants des monarchies déchues voudraient imposer à la France. (Applaudissements au centre.)
55. **M. le baron Dufour.** C'est un langage de maître d'hôtel que vous tenez là.
56. **M. Paul de Cassagnac.** Les électeurs préfèrent le pot-au-feu au pain que vous leur avez donné pendant le siège, sachez-le bien !
57. **M. Jules Ferry.** Je connais votre langage, j'ai lu vos journaux... Oh ! l'on ne se cache pas pour nous le dire, on ne nous le dissimule pas : les partisans des monarchies déchues estiment qu'une politique grande, ayant de la suite, qu'une politique capable

de vastes desseins et de grandes pensées, est l'apanage de la monarchie, que le gouvernement démocratique, au contraire, est un gouvernement qui rabaisse toutes choses...

58. **M. de Baudry d'Asson.** C'est très vrai !

59. **M. Jules Ferry.** Eh bien, lorsque les républicains sont arrivés aux affaires, en 1879, lorsque le parti républicain a pris dans toute sa liberté le gouvernement et la responsabilité des affaires publiques, il a tenu à donner un démenti à cette lugubre prophétie, et il a montré, dans tout ce qu'il a entrepris...

60. **M. de Saint-Martin.** Le résultat en est beau !

61. **M. Calla.** Le déficit et la faillite !

62. **M. Jules Ferry.** ...aussi bien dans les travaux publics et dans la construction des écoles... (*Applaudissements au centre et à gauche*), que dans sa politique d'extension coloniale, qu'il avait le sentiment de la grandeur de la France. (*Nouveaux applaudissements au centre et à gauche.*)

63. Il a montré qu'il comprenait bien qu'on ne pouvait pas proposer à la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique et comme la Suisse républicaine, qu'il faut autre chose à la France : qu'elle ne peut pas être seulement un pays libre, qu'elle doit aussi être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses moeurs, son drapeau, ses armes, son génie. (*Applaudissements au centre et à gauche.*)

64. Quand vous direz cela au pays, messieurs, comme c'est l'ensemble de cette oeuvre, comme c'est la grandeur de cette conception qu'on attaque, comme c'est toujours le même procès qu'on instruit contre vous, aussi bien quand il s'agit d'écoles et de

travaux publics que quand il s'agit de politique coloniale, quand vous direz à vos électeurs : « Voilà ce que nous avons voulu faire » soyez tranquilles, vos électeurs vous entendront, et le pays sera avec vous, car la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont voulu sa grandeur matérielle, morale et intellectuelle (*Bravos prolongés à gauche et au centre. - Double salve d'applaudissements - L'orateur en retournant à son banc reçoit les félicitations de ses collègues.*)

9.2 Le discours de Cotonou

Sarkozy, Nicolas (2006) : « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la démocratie au Bénin et sur l'établissement de nouvelles relations entre la France et l'Afrique ». [En ligne]. Discours de Cotonou. Cotonou, le 19 mai 2006. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/063001811.html> [consulté le 20 mars 2018]

1. Mesdames et Messieurs les ministres et les parlementaires,
2. Je suis venu vous dire aujourd'hui mon respect. Respect, parce que vous avez bâti en quelques années, au Bénin, une démocratie forte et vivante, prouvée par trois alternances réussies. Nous, les Français, qui sommes si fiers d'être la patrie des droits de l'Homme, il nous a fallu plusieurs siècles pour cela.
3. Le Bénin a été et reste plus que jamais un exemple pour l'Afrique toute entière. Vous avez été les premiers à tirer les conclusions de la chute du mur de Berlin, en tournant pacifiquement le dos au communisme dès 1989 (bien plus rapidement que certains intellectuels français !). Et c'est à la transition démocratique déjà engagée au Bénin que le président Mitterrand pensait lorsqu'il prononça son désormais célèbre discours de La Baule en juin 1990.

4. Chacun sait que les Béninois ont participé à près de 70% à l'élection présidentielle de mars dernier. C'est une nouvelle preuve de la vitalité de votre démocratie : votre peuple est profondément, fondamentalement démocratique. Personne n'a pu réussir à le manipuler. La lutte a été forte, car la démocratie c'est aussi la compétition, et le combat politique est parfois un combat rude. J'en sais quelque chose. Mais c'est librement que le peuple béninois a pu se déterminer entre des candidats de grande valeur.

5. J'ai déjà eu l'occasion de dire au président Boni Yayi toute l'admiration dans laquelle je tiens son engagement sincère de nommer aux responsabilités des hommes neufs, choisis pour leurs compétences. Avec lui, le Bénin a choisi de prendre le chemin de la bonne gouvernance, qui est la condition du développement. Et vous, les Béninois, comme les Maliens ou les Ghanéens, vous avez asséné une solide leçon à tous ceux qui ne cessent de répéter que la démocratie n'est pas faite pour les Africains. Il n'y a pas d'exception africaine, pas de prétendue spécificité culturelle qui justifierait je ne sais quelle incompatibilité entre l'Afrique et la démocratie. Vous démontrez le contraire. Vous démontrez que la démocratie, ici comme ailleurs, est non seulement possible, mais surtout souhaitable. Seule la démocratie peut répondre aux aspirations des citoyens. Seule la démocratie peut permettre à un pays de se sortir d'une crise interne, aussi grave et longue soit-elle. Quoi qu'on ait pu penser pendant si longtemps, la dictature, ce n'est pas la stabilité. Seule la démocratie peut créer les conditions de la stabilité en profondeur. Qu'il me soit donné ici l'occasion de rendre hommage à Helen Johnson-Sirleaf, première femme élue présidente en Afrique, à qui les Libériens ont confié, avec une grande maturité politique, la si difficile mission de sortir leur pays d'une guerre civile de 15 ans, qui a fait 250 000 morts, et dont les effets se sont fait sentir dans toute la sous-région. Je veux lui dire que la France sera à ses côtés pour redonner l'espoir au peuple libérien.

6. La démocratie, vous et nous le savons bien, car nous le vivons, cela ne se résume pas à des élections. On ne peut s'arrêter à ce premier pas, sinon la démocratie reste de façade. Il faut aller plus loin : faire vivre la démocratie, c'est bâtir un état de droit, où l'administration est neutre, les circuits financiers transparents, où la presse est à la fois responsable et indépendante, où l'autorité judiciaire est libre de travailler sans influence extérieure. Et ce seul fait rend nécessaire une vigilance de tous les instants.

Le projet démocratique place l'individu au coeur du projet de société : il impose le respect des libertés individuelles, le refus des communautarismes, et notamment de l'éthnicisme. Et vous, les Béninois, vous avez en plus montré qu'en Afrique, la démocratie n'a pas nécessairement de base ethnique. C'est aussi le principe de l'égalité des citoyens, et notamment la parité, et le respect de l'intégrité physique et morale des femmes, qui sont les égales des hommes et qui "portent l'Afrique sur leur dos", comme le dit un proverbe africain.

7. Alors, existe-t-il un lieu mieux choisi que Cotonou, le "quartier latin de l'Afrique", pour parler des relations que la France doit avoir avec l'Afrique ? Nos relations sont amicales, constructives, décomplexées : nous nous disons les choses franchement, et, je le crois, nous nous comprenons. **Alors permettez-moi de vous parler très franchement, comme on ne le fait sans doute pas assez souvent entre Français et Africains.**

8. Car en m'adressant à vous, vous qui faites vivre la francophonie, c'est à l'Afrique d'aujourd'hui et de demain que je veux m'adresser, à l'Afrique ancrée dans le XXIème siècle, qui refuse les archaïsmes et qui regarde l'avenir avec confiance. A l'Afrique qui sait que son destin est entre ses mains, et qu'elle est pleinement responsable de ses choix, de ses actes, et de son avenir. A l'Afrique qui a choisi d'assumer cette responsabilité et de relever les défis auxquels elle doit faire face.

9. Ces défis, quels sont-ils ?
 - bâtir la démocratie, en respectant les échéances électorales, mais aussi l'état de droit et la bonne gouvernance ;
 - construire des institutions solides ;
 - construire une économie qui offrira à votre jeunesse, nombreuse, motivée, des débouchés et un avenir, la promesse d'une vie meilleure ; et chacun sait que c'est un défi majeur, car la moitié des Africains ont moins de quinze ans.
 - s'insérer dans un monde globalisé, alors même que l'Afrique apparaît aujourd'hui comme le perdant de la mondialisation : cela passe par le développement du commerce intra-africain et l'émergence des marchés régionaux.
 - faire la paix, en créant les conditions de la stabilité.

10. Ces défis ne sont pas minces. Mais ils sont à votre portée. La réussite, votre réussite, dépend d'abord et avant tout de vous-mêmes. La responsabilité du succès ou de l'échec est d'abord la vôtre. C'est cette responsabilité, celle de son destin, que le Bénin a choisi d'assumer. C'est un choix courageux, un choix lucide, un choix intelligent. C'est le seul choix viable : les autres options sont des impasses.
11. Mais si cette responsabilité est la vôtre, elle peut se nourrir du dialogue avec des partenaires. La France veut être le premier de ces partenaires.
12. La relation entre l'Afrique et la France est une relation ancienne et dense ; une histoire partagée, qui a aussi connu des épisodes de violence et parfois, des épisodes tragiques. Je le sais et je respecte le nécessaire devoir de mémoire que nous avons tous à l'égard de cette histoire commune, y compris de ses heures sombres. Ensuite est venu, pour les anciennes colonies françaises, le choix des indépendances, en 1960, il y a déjà près d'un demi-siècle. Ce passage à l'indépendance s'est fait dans le dialogue, dans la paix, dans la confiance. Il n'en pas été ainsi partout sur le continent : ailleurs, des indépendances ont été conquises dans le sang et dans les troubles. Je salue les qualités visionnaires du général de Gaulle, qui a su comprendre les aspirations de l'Afrique à l'autonomie puis à l'indépendance, les respecter et faire de l'ancienne métropole un partenaire, même si d'un côté comme de l'autre nous considérons que ce partenariat est imprégné d'une dimension affective qui est unique.
- 13. Il faut aujourd'hui refuser le poids des habitudes.** La poursuite de relations fortes entre deux partenaires repose sur deux conditions de base : **une volonté commune et un respect mutuel.**
14. Au Bénin, je constate que l'Afrique aime la France. Mais malgré tout je ne veux pas esquiver mes responsabilités. Je veux aborder franchement la question des relations de la France et de l'Afrique.
15. Je crois indispensable de faire évoluer, au-delà des mots, notre relation. L'immense majorité des Africains n'ont pas connu la période coloniale. 50% des Africains ont moins de 17 ans. Comment peut-on imaginer continuer avec les mêmes réflexes ?

16. Il nous faut construire une relation nouvelle, assainie, décomplexée, équilibrée, débarrassée des scories du passé et des obsolescences qui perdurent de part et d'autres de la Méditerranée. Cela implique plusieurs changements de fond, dont certains sont heureusement à l'œuvre.
- 17. D'abord, cette relation doit être plus transparente. Il nous faut la débarrasser des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux qui n'ont d'autre mandat que celui qu'ils s'inventent. Le fonctionnement normal des institutions politiques et diplomatiques doit prévaloir sur les circuits officieux qui ont fait tant de mal par le passé. Il faut définitivement tourner la page des complaisances, des secrets et des ambiguïtés.**
18. Il nous faut aussi ne pas nous contenter de la seule personnalisation de nos relations. Les relations entre des Etats modernes ne doivent pas seulement dépendre de la qualité des relations personnelles entre les chefs d'Etat, mais d'un dialogue franc et objectif, d'une confrontation des intérêts respectifs, du respect des engagements pris.
- 19. Nous voulons dialoguer sur un pied d'égalité, entre partenaires responsables. Notre relation doit être décomplexée, sans sentiment de supériorité ni d'infériorité, sans sentiment de culpabilité d'un coté ni soupçon d'en jouer de l'autre, sans tentation de rendre l'autre responsable de ses erreurs. A nous Français de renier tout paternalisme, d'exclure toute condescendance à l'endroit des Africains. Et surtout plus de respect. Nous ne savons pas mieux que vous quel est le bon chemin. Je refuse la posture d'une France donneuse de leçons. Mais je refuse tout autant de transiger sur nos valeurs. Ces valeurs de démocratie, de respect des droits de l'homme, de bonne gouvernance, nous les défendons partout, en Asie comme en Amérique latine ou en Europe de l'Est. Nous devons les défendre en Afrique comme ailleurs : ces principes ne s'arrêtent pas aux portes du continent !**
20. Les crises que nous voyons éclater sur le continent, dont les conséquences sont souvent si brutales, ne naissent pas sans cause. Elles se sont nouées parfois bien avant, provoquées par des dérives autoritaires, des écarts par rapport aux lois fondamentales ou par rapport à la morale, des politiques xénophobes, des comportements arbitraires, des humiliations... Pourquoi alors devrions-nous renoncer à nos valeurs et nous taire devant ces dérives ? Pourquoi désespérer les hommes et les femmes de bonne volonté,

militants associatifs, hommes politiques d'opposition, entrepreneurs, responsables religieux, tous ceux qui luttent pour la démocratie et la bonne gouvernance, si nombreux mais parfois si vulnérables, qui espèrent dans l'angoisse un geste de soutien de notre part ? Au nom de quel principe supérieur ? Nous mettons-nous à ce point en danger en disant à haute et intelligible voix les torts que causent les excès d'un dictateur à son propre pays ? Mes chers amis, nous devons défendre les valeurs de la démocratie ici comme ailleurs parce que ceux qui luttent pour la démocratie doivent nous trouver à leurs côtés.

21. A nous aussi de débarrasser la relation Afrique-France de ses fantasmes et de ses mythes qui la polluent. Disons les choses clairement : la France n'a pas les intentions et l'influence qu'on lui prête. On lui prête la faculté de redresser les situations, de rechercher des intérêts économiques que nous n'avons pas et d'être capables d'assurer la stabilité ou de créer l'instabilité dans un pays. Bien souvent d'ailleurs, les deux fantasmes sont mêlés : la politique de la France en Afrique aurait pour seul objectif de s'approprier les ressources géologiques du continent. Où est la vérité ? A ceux qui pensent cela, je veux quand même rappeler qu'il n'existe plus de compagnie minière française, et que les entreprises françaises présentes en Afrique sont surtout spécialisées dans les services.

22. Il y a bien le pétrole, me direz-vous. Regardons bien les faits : les deux pays africains où Total réalise l'essentiel de sa production sont le Nigeria et l'Angola, deux pays qui ne sont pas parmi les plus proches de la France. Il n'y a en réalité qu'un petit nombre de grands groupes français qui réalisent une part importante de leur activité en Afrique : Bouygues, Air France, Bolloré, et quelques autres. Peut-être les choses ont-elles été différentes par le passé, mais ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui ces grands groupes français n'ont pas besoin de la diplomatie française pour exister et se développer en Afrique. S'ils y sont aussi dynamiques, c'est à l'ancienneté de leur implantation - ils ont cru à l'Afrique avant beaucoup d'autres-, au talent de leur management et de leurs collaborateurs qu'ils le doivent, et à eux seuls. Mais de leur côté, les Africains doivent comprendre que l'aide publique au développement ne peut rien sans les investisseurs privés. Et ceux-là, soyez-en sûrs, ne viendront durablement que si les pays d'Afrique peuvent leur garantir un climat serein et stable pour y mener leurs affaires.

23. L'immigration est devenue un autre enjeu majeur de la relation entre la France et l'Afrique. Le sujet ne doit plus être tabou. Il est absolument essentiel d'en parler entre nous. Si on laisse aux partis extrémistes le monopole du discours sur l'immigration, il ne faut pas être surpris de voir progresser la xénophobie et le racisme. L'immigration peut être un atout pour la France comme pour les pays africains. Mais elle sera une chance si elle est choisie et non subie. C'est tout le sens de mon projet de loi relatif à l'immigration et à l'intégration en cours de discussion au Parlement. L'immigration doit être pour la France une ouverture sur la diversité, le dialogue des cultures, la tolérance. Or le résultat de plusieurs décennies d'immigration subie est exactement inverse : aujourd'hui, les petits enfants des migrants qui ont la nationalité française se sentent moins français que leurs grands-parents qui n'avaient pas la nationalité française.

24. A côté de cette réalité, les Africains qui n'ont que des bonnes raisons de venir en France, pour des raisons d'affaire, d'études, de travail, rencontrent aujourd'hui les pires difficultés pour obtenir un visa. Il faut sortir de cette situation. C'est tout l'objectif de la politique d'immigration choisie que je suis en train de mettre en place. Le terme immigration choisie a été beaucoup caricaturé et utilisé à des fins de polémique. Dans mon esprit, immigration choisie ne signifie en aucun cas la mise en place d'un filtre destiné à faire venir les diplômés et à rejeter les autres. Quand je parle d'immigration choisie, c'est une immigration choisie aussi bien par le pays d'origine que par le pays de destination. Immigration choisie veut dire immigration régulée, organisée, négociée entre les pays d'origine et les pays de destination. L'émigration est une richesse pour l'Afrique. Les transferts d'épargne des migrants installés en France représentent une somme presque aussi importante que l'aide publique au développement. En outre, les migrants qui reviennent de France avec une formation et une expérience professionnelle peuvent jouer un rôle déterminant pour le développement de leur pays d'origine. Un grand chantier doit donc s'ouvrir entre la France et les pays d'Afrique pour mettre en place une politique commune définissant les nouvelles règles d'une immigration choisie. Nous devons favoriser la mobilité et la circulation des hommes tout en évitant le pillage des cerveaux. D'après un rapport récent de l'OMS, "l'Afrique supporte 24% du fardeau des maladies et ne possède désormais plus que 3% du personnel sanitaire". La plupart des médecins

béninois exercent aujourd'hui en France. Nul ne peut se satisfaire de cette situation dont les conséquences sont catastrophiques pour les Africains. Il est donc urgent de mettre en place une grande politique de co-développement qui facilitera la mobilité des personnes et la réinstallation volontaire en Afrique de migrants. Et c'est ensemble que nous devons organiser les migrations pour sortir de l'impasse actuelle et en faire un véritable atout en faveur du développement, mais aussi de la tolérance et de l'amitié entre l'Afrique et la France.

25. Il nous faut enfin analyser avec sérénité cette idée obsessionnelle que la relation entre l'Afrique et la France serait une relation d'exclusivité. On ne cesse de dire : "la France perd ses positions en Afrique". Ce vocabulaire n'est pas respectueux des Africains ! Il ne s'agit ni de parts de marché, ni non plus de possessions. Ceux qui tiennent ce discours chez nous se croient des amis de l'Afrique. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils en ont une vision d'un autre âge.
26. Il arrive que des Africains tiennent également ce discours. Ils l'assortissent en général d'un autre commentaire : "les Américains, les Chinois et les Indiens s'installent partout"... Je vais peut-être vous surprendre, mais je considère que c'est une bonne nouvelle pour l'Afrique. D'abord, je ne vois pas la France dans une compétition pour savoir quel est celui qui aura la "meilleure place" en Afrique. L'Afrique est la patrie des Africains. Ceux qui se plaignent de l'arrivée de nouveaux investisseurs ont la vision passéiste de l'économie des comptoirs, une conception qui a au minimum cinquante ans de retard ! L'Afrique, pour eux, ce serait un gâteau que l'on partage, un champ clos et immuable. Pour tout dire, c'est l'inverse de la réalité africaine d'aujourd'hui, qui voit heureusement de nombreux pays afficher des taux de croissance que nous aimerions connaître en France : l'économie africaine est aussi une économie dynamique, malgré le sous-développement et malgré l'endettement.
27. Qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous : je souhaite vivement que les entreprises françaises viennent en Afrique, qu'elles y investissent et qu'elles y prospèrent. Je souhaite qu'elles y restent les plus nombreuses, de la même façon que je crois à une relation privilégiée entre mon pays et les pays africains. Mais sincèrement, pour défendre nos intérêts commerciaux et nos parts de marché, comme partout ailleurs dans le monde, je fais confiance au savoir-faire et au dynamisme de nos entrepreneurs.

C'est de leur talent que dépend notre puissance économique. L'Etat, notre diplomatie doivent les aider. La relation avec l'Afrique doit même constituer une priorité de notre action diplomatique. Mais il n'y a pas de chasse gardée.

28. La concurrence est plus forte aujourd'hui qu'hier ? Tant mieux ! C'est la preuve que l'Afrique intéresse, que l'Afrique s'insère dans la mondialisation. On ne peut expliquer que la concurrence est une bonne chose et ne pas l'accepter pour soi-même. La présence des Américains et des Chinois en Afrique n'est pas moins légitime que celle d'autres. Les besoins sont tels que chacun y a sa place.
29. Je souhaiterais néanmoins que nos amis américains élèvent le niveau de leur aide publique à celui des pays européens, pour montrer que leur approche de l'Afrique n'est pas uniquement motivée par le souci de faire des affaires.
30. Par ailleurs, tous les pays ne méritent pas d'être aidés de la même façon : le respect des droits de l'homme n'est pas un critère moins important que la localisation des matières premières.
31. Je ne suis pas ici pour esquiver les interpellations qui sont faites à la France. Je vois bien que certains pays d'Afrique, avec lesquels la France avait depuis toujours entretenu des rapports d'amitié, paraissent aujourd'hui la rejeter. Cette tendance est le plus souvent confuse et ambiguë : parfois les mots contredisent les actes : parfois on dit pis que pendre de la France mais en coulisses on lui demande une aide budgétaire supplémentaire. Parfois les actes contredisent les mots. La France doit reconnaître sa part des torts. Mais ceux qui s'en prennent à la France et l'accusent de tous les maux sont eux-mêmes dans le passé : ils semblent avoir besoin d'un bouc émissaire pour cacher leur propre incurie, et s'inventent par ce nouveau mythe une légitimité de façade.
32. Cela étant je prends cette évolution au sérieux et avec respect : je comprends tout à fait que certains de nos amis et partenaires aient pu être déçus. Qu'ils trouvent eux-mêmes leur chemin. Peut-être nous retrouverons-nous plus tard, quand les rancœurs réciproques se seront apaisées. Je veux simplement rappeler à ceux qui rejettent aujourd'hui la présence française que les Français d'Afrique dans leur grande majorité ont toujours considéré que ce continent était pour eux leur deuxième patrie, et qu'ils

ont contribué à la développer par leur travail. Oui, ils ont travaillé durement et pris des risques qui n'ont pas toujours été payés de retour. Certains, nous le savons, ont souffert physiquement et ont tout perdu. Et aujourd'hui, j'ai une pensée pour les Français de Côte d'Ivoire qui ont été victimes de violences. Et c'est en pensant à eux que je dis ici que la France se fera respecter, et qu'elle n'entend pas que ses ressortissants soient pris à partie dans des pays où ils n'apportent que leur bonne volonté et leur travail.

- 33. Il y a d'autres questions dont nous devons parler franchement, entre partenaires et amis. La présence de nos bases militaires dans plusieurs pays du continent est une de ces questions. La première mission de ces bases, c'est d'aider l'Union Africaine, bel exemple d'une intégration africaine réussie, à construire une architecture de paix et de sécurité régionale, qui permettra au continent de disposer d'un outil pour mieux assurer, solidairement, sa sécurité et sa stabilité.**
- 34. Dans la période actuelle, le fait d'être présent militairement dans un pays nous conduit parfois à devoir intervenir dans un conflit ou une crise interne, à titre humanitaire, pour préserver la sécurité des populations civiles, ainsi que celle des ressortissants étrangers (et pas seulement des Français). Ces interventions sont parfois mal comprises, en Afrique mais aussi en France. Ce sont toujours des décisions difficiles, qui consistent à choisir entre deux mauvaises solutions. Soit nous n'intervenons pas, et l'on nous accuse de manquer à nos engagements bilatéraux et d'abandonner des gouvernements souverains ! Soit nous intervenons, et l'on nous reproche d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat souverain !**
- 35. La vérité, c'est que nous sommes présents, et que nous avons une capacité à agir militairement : il est donc logique que l'on vienne nous solliciter pour rétablir l'ordre et éviter des drames. Car nous devons bannir toute tentative de prise du pouvoir par la force. Cela veut dire intervenir dans une crise qui bien souvent ne nous concerne pas. Nous le faisons pour préserver des vies humaines, et le plus souvent en concertation avec la communauté internationale, avec les Nations Unies et l'Union Africaine. On peut reprocher à la France son interventionnisme, mais je constate que rares sont les candidats pour venir en aide à des Etats d'Afrique en proie à une crise politico-militaire. Quelles qu'aient pu être les insuffisances de la politique suivie par la France au Rwanda avant le génocide, en 1994, il y avait**

beaucoup de gens pour dénoncer les atrocités et les massacres commis contre les Tutsis, mais bien peu pour intervenir directement afin d'arrêter ce crime contre l'humanité, comme le fit, seule, la France, sous l'autorité d'Edouard Balladur. Sans doute devons-nous réfléchir davantage aux moyens d'anticiper ces crises, aux moyens de les prévenir avec l'Union Africaine. Cela passe par le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, et c'est en cela que la présence militaire française en Afrique doit trouver toute son utilité. Vous les Béninois, avez justement pris vos responsabilités en envoyant des contingents au Libéria et au Congo.

36. Je le répète, prévenir les crises, cela suppose que nous n'attendions plus pour dire à nos partenaires africains que nous estimons que telle décision ou telle politique ne sont rien moins que des manipulations électorales ou des dérives autocratiques, et qu'à ce titre elles sont porteuses d'instabilité. L'autoritarisme, ce n'est pas la stabilité. Il n'y a pas d'issue hors de la démocratie. Et la conclusion, c'est que nous devons parler de tout, y compris de ce qui est sensible.

37. Mesdames et Messieurs,

38. C'est en confiance et en toute amitié que j'ai voulu vous indiquer mes espérances dans la relation entre l'Afrique et la France. Je crois que l'Europe doit continuer à s'impliquer en Afrique, et que la France est la meilleure des passerelles entre nos deux continents. Notre relation est forte, ancienne, historique, elle est faite de sentiments qui dépassent le protocole, qui vont au-delà des relations habituelles entre les Etats. Notre relation est spéciale et doit le demeurer. La modernisation de notre relation, la responsabilisation de chacun permettront d'ouvrir de nouvelles pages, et de construire ensemble nos avenir respectifs.

39. Pour avancer dans cette voie, nous disposons d'un outil commun particulièrement précieux : le français. C'est grâce aux Africains que le français reste une des grandes langues de communication internationale. 28 des 63 Etats membres de l'Organisation internationale de la Francophonie se trouvent en Afrique. Je veux saluer ici les efforts déployés par le président Abdou Diouf à la tête de cette Organisation. Je sais que les Africains attendent beaucoup de la Francophonie, sur l'éducation et l'enseignement, le développement des technologies de l'information et la promotion de la culture africaine. C'est aussi une exigence à laquelle nous devons répondre.

40. Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, c'est à un renforcement de nos relations que j'appelle. Nos destins sont et resteront liés. Vous pouvez compter sur mon engagement pour que ce lien si particulier qui nous unit soit renforcé. Et, plus encore, vous pouvez compter sur mon amitié.

9.3 *Le discours de Dakar*

Sarkozy, Nicolas (2007) : « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy ». [En ligne]. Discours de Dakar. Dakar, le 26 juillet 2007 Disponible sur :

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html

[consulté le 20 mars 2018]

1. Mesdames et Messieurs,
2. Permettez-moi de remercier d'abord le gouvernement et le peuple sénégalais de leur accueil si chaleureux. Permettez-moi de remercier l'université de Dakar qui me permet pour la première fois de m'adresser à l'élite de **la jeunesse africaine** en tant que Président de la République française.
3. Je suis venu vous parler avec la franchise et la sincérité que l'on doit à des amis que l'on aime et que l'on respecte. J'aime l'Afrique, je respecte et j'aime les Africains.
4. Entre le Sénégal et la France, l'histoire a tissé les liens d'une amitié que nul ne peut défaire. Cette amitié est forte et sincère. C'est pour cela que j'ai souhaité adresser, de Dakar, le salut fraternel de la France à l'Afrique toute entière.

5. Je veux, ce soir, m'adresser à tous les Africains qui sont si différents les uns des autres, qui n'ont pas la même langue, qui n'ont pas la même religion, qui n'ont pas les mêmes coutumes, qui n'ont pas la même culture, qui n'ont pas la même histoire et qui pourtant se reconnaissent les uns les autres comme des Africains. Là réside le premier mystère de l'Afrique.

6. Oui, je veux m'adresser à tous les habitants de ce continent meurtri, et, en particulier, aux jeunes, à vous qui vous êtes tant battus les uns contre les autres et souvent tant haïs, qui parfois vous combattez et vous haïssez encore mais qui pourtant vous reconnaissez comme frères, frères dans la souffrance, frères dans l'humiliation, frères dans la révolte, frères dans l'espérance, frères dans le sentiment que vous éprouvez d'une destinée commune, frères à travers cette foi mystérieuse qui vous rattache à la terre africaine, foi qui se transmet de génération en génération et que l'exil lui-même ne peut effacer.

7. Je ne suis pas venu, jeunes d'Afrique, pour pleurer avec vous sur les malheurs de l'Afrique. Car l'Afrique n'a pas besoin de mes pleurs.

8. Je ne suis pas venu, **jeunes d'Afrique**, pour m'apitoyer sur votre sort parce que votre sort est d'abord entre vos mains. Que feriez-vous, fière **jeunesse africaine** de ma pitié ?

9. Je ne suis pas venu effacer le passé car le passé ne s'efface pas.

- 10. Je ne suis pas venu nier les fautes ni les crimes car il y a eu des fautes et il y a eu des crimes.**

11. Il y a eu la traite négrière, il y a eu l'esclavage, les hommes, les femmes, les enfants achetés et vendus comme des marchandises. Et ce crime ne fut pas seulement un crime contre les Africains, ce fut un crime contre l'homme, ce fut un crime contre l'humanité toute entière.

12. Et l'homme noir qui éternellement "entend de la cale monter les malédictions enchaînées, les hoquettements des mourants, le bruit de l'un d'entre eux qu'on jette à la

mer". Cet homme noir qui ne peut s'empêcher de se répéter sans fin " Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes ". Cet homme noir, je veux le dire ici à Dakar, a le visage de tous les hommes du monde.

13. Cette souffrance de l'homme noir, je ne parle pas de l'homme au sens du sexe, je parle de l'homme au sens de l'être humain et bien sûr de la femme et de l'homme dans son acceptation générale. Cette souffrance de l'homme noir, c'est la souffrance de tous les hommes. Cette blessure ouverte dans l'âme de l'homme noir est une blessure ouverte dans l'âme de tous les hommes.
14. Mais nul ne peut demander aux générations d'aujourd'hui d'expier ce crime perpétré par les générations passées. Nul ne peut demander aux fils de se repentir des fautes de leurs pères.
15. Jeunes d'Afrique, je ne suis pas venu vous parler de repentance. Je suis venu vous dire que je ressens la traite et l'esclavage comme des crimes envers l'humanité. Je suis venu vous dire que votre déchirure et votre souffrance sont les nôtres et sont donc les miennes.
16. Je suis venu vous proposer de regarder ensemble, Africains et Français, au-delà de cette déchirure et au-delà de cette souffrance.
17. Je suis venu vous proposer, jeunes d'Afrique, non d'oublier cette déchirure et cette souffrance qui ne peuvent pas être oubliées, mais de les dépasser.
18. Je suis venu vous proposer, jeunes d'Afrique, non de ressasser ensemble le passé mais d'en tirer ensemble les leçons afin de regarder ensemble l'avenir.
19. Je suis venu, jeunes d'Afrique, regarder en face avec vous notre histoire commune.
20. L'Afrique a sa part de responsabilité dans son propre malheur. On s'est entretenu en Afrique au moins autant qu'en Europe. Mais il est vrai que jadis, les Européens sont venus en Afrique en conquérants. Ils ont pris la terre de vos ancêtres. Ils ont banni les dieux, les langues, les croyances, les coutumes de vos pères. Ils ont dit à vos pères ce

qu'ils devaient penser, ce qu'ils devaient croire, ce qu'ils devaient faire. Ils ont coupé vos pères de leur passé, ils leur ont arraché leur âme et leurs racines. Ils ont désenchanté l'Afrique.

21. Ils ont eu tort.

22. Ils n'ont pas vu la profondeur et la richesse de l'âme africaine. Ils ont cru qu'ils étaient supérieurs, qu'ils étaient plus avancés, qu'ils étaient le progrès, qu'ils étaient la civilisation.

23. Ils ont eu tort.

24. Ils ont voulu convertir l'homme africain, ils ont voulu le façonner à leur image, ils ont cru qu'ils avaient tous les droits, ils ont cru qu'ils étaient tout puissants, plus puissants que les dieux de l'Afrique, plus puissants que l'âme africaine, plus puissants que les liens sacrés que les hommes avaient tissés patiemment pendant des millénaires avec le ciel et la terre d'Afrique, plus puissants que les mystères qui venaient du fond des âges.

25. Ils ont eu tort.

26. Ils ont abîmé un art de vivre. Ils ont abîmé un imaginaire merveilleux. Ils ont abîmé une sagesse ancestrale.

27. Ils ont eu tort.

28. Ils ont créé une angoisse, un mal de vivre. Ils ont nourri la haine. Ils ont rendu plus difficile l'ouverture aux autres, l'échange, le partage parce que pour s'ouvrir, pour échanger, pour partager, il faut être assuré de son identité, de ses valeurs, de ses convictions. Face au colonisateur, le colonisé avait fini par ne plus avoir confiance en lui, par ne plus savoir qui il était, par se laisser gagner par la peur de l'autre, par la crainte de l'avenir.

29. Le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé des ressources, des richesses qui ne lui appartenaient pas. Il a dépouillé le colonisé de sa personnalité, de sa liberté, de sa terre, du fruit de son travail.
- 30. Il a pris mais je veux dire avec respect qu'il a aussi donné. Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles. Il a rendu fécondes des terres vierges, il a donné sa peine, son travail, son savoir. Je veux le dire ici, tous les colons n'étaient pas des voleurs, tous les colons n'étaient pas des exploiters.**
31. Il y avait parmi eux des hommes mauvais mais il y avait aussi des hommes de bonne volonté, des hommes qui croyaient remplir une mission civilisatrice, des hommes qui croyaient faire le bien. Ils se trompaient mais certains étaient sincères. Ils croyaient donner la liberté, ils créaient l'aliénation. Ils croyaient briser les chaînes de l'obscurantisme, de la superstition, de la servitude. Ils forgeaient des chaînes bien plus lourdes, ils imposaient une servitude plus pesante, car c'étaient les esprits, c'étaient les âmes qui étaient asservis. Ils croyaient donner l'amour sans voir qu'ils semaient la révolte et la haine.
- 32. La colonisation n'est pas responsable de toutes les difficultés actuelles de l'Afrique. Elle n'est pas responsable des guerres sanglantes que se font les Africains entre eux. Elle n'est pas responsable des génocides. Elle n'est pas responsable des dictateurs. Elle n'est pas responsable du fanatisme. Elle n'est pas responsable de la corruption, de la prévarication. Elle n'est pas responsable des gaspillages et de la pollution.**
33. Mais la colonisation fut une grande faute qui fut payée par l'amertume et la souffrance de ceux qui avaient cru tout donner et qui ne comprenaient pas pourquoi on leur en voulait autant.
34. La colonisation fut une grande faute qui détruisit chez le colonisé l'estime de soi et fit naître dans son cœur cette haine de soi qui débouche toujours sur la haine des autres.

35. La colonisation fut une grande faute mais de cette grande faute est né l'embryon d'une destinée commune. Et cette idée me tient particulièrement à cœur.
36. La colonisation fut une faute qui a changé le destin de l'Europe et le destin de l'Afrique et qui les a mêlés. Et ce destin commun a été scellé par le sang des Africains qui sont venus mourir dans les guerres européennes.
37. Et la France n'oublie pas ce sang africain versé pour sa liberté.
38. Nul ne peut faire comme si rien n'était arrivé.
39. Nul ne peut faire comme si cette faute n'avait pas été commise.
40. Nul ne peut faire comme si cette histoire n'avait pas eu lieu.
41. Pour le meilleur comme pour le pire, la colonisation a transformé l'homme africain et l'homme européen.
42. Jeunes d'Afrique, vous êtes les héritiers des plus vieilles traditions africaines et vous êtes les héritiers de tout ce que l'Occident a déposé dans le cœur et dans l'âme de l'Afrique.
43. Jeunes d'Afrique, la civilisation européenne a eu tort de se croire supérieure à celle de vos ancêtres, mais désormais la civilisation européenne vous appartient aussi.
44. Jeunes d'Afrique, ne cédez pas à la tentation de la pureté parce qu'elle est une maladie, une maladie de l'intelligence, et qui est ce qu'il y a de plus dangereux au monde.
45. Jeunes d'Afrique, ne vous coupez pas de ce qui vous enrichit, ne vous amputez pas d'une part de vous-même. La pureté est un enfermement, la pureté est une intolérance. La pureté est un fantasme qui conduit au fanatisme.

46. Je veux vous dire, jeunes d'Afrique, que le drame de l'Afrique n'est pas dans une prétendue infériorité de son art, sa pensée, de sa culture. Car, pour ce qui est de l'art, de la pensée et de la culture, c'est l'Occident qui s'est mis à l'école de l'Afrique.
47. L'art moderne doit presque tout à l'Afrique. L'influence de l'Afrique a contribué à changer non seulement l'idée de la beauté, non seulement le sens du rythme, de la musique, de la danse, mais même dit Senghor, la manière de marcher ou de rire du monde du XXème siècle.
48. Je veux donc dire, à la jeunesse d'Afrique, que le drame de l'Afrique ne vient pas de ce que l'âme africaine serait imperméable à la logique et à la raison. Car l'homme africain est aussi logique et raisonnable que l'homme européen.
49. C'est en puisant dans l'imaginaire africain que vous ont légué vos ancêtres, c'est en puisant dans les contes, dans les proverbes, dans les mythologies, dans les rites, dans ces formes qui, depuis l'aube des temps, se transmettent et s'enrichissent de génération en génération que vous trouverez l'imagination et la force de vous inventer un avenir qui vous soit propre, un avenir singulier qui ne ressemblera à aucun autre, où vous vous sentirez enfin libres, libres, jeunes d'Afrique d'être vous-mêmes, libres de décider par vous-mêmes.
50. Je suis venu vous dire que vous n'avez pas à avoir honte des valeurs de la civilisation africaine, qu'elles ne vous tirent pas vers le bas mais vers le haut, qu'elles sont un antidote au matérialisme et à l'individualisme qui asservissent l'homme moderne, qu'elles sont le plus précieux des héritages face à la déshumanisation et à l'aplatissement du monde.
51. Je suis venu vous dire que l'homme moderne qui éprouve le besoin de se réconcilier avec la nature a beaucoup à apprendre de l'homme africain qui vit en symbiose avec la nature depuis des millénaires.
52. Je suis venu vous dire que cette déchirure entre ces deux parts de vous-mêmes est votre plus grande force, et votre plus grande faiblesse selon que vous vous efforcerez ou non d'en faire la synthèse.

53. Mais je suis aussi venu vous dire qu'il y a en vous, jeunes d'Afrique, deux héritages, deux sagesses, deux traditions qui se sont longtemps combattues : celle de l'Afrique et celle de l'Europe.
54. Je suis venu vous dire que cette part africaine et cette part européenne de vous-mêmes forment votre identité déchirée.
55. Je ne suis pas venu, jeunes d'Afrique, vous donner des leçons.
56. Je ne suis pas venu vous faire la morale.
57. Mais je suis venu vous dire que la part d'Europe qui est en vous est le fruit d'un grand péché d'orgueil de l'Occident mais que cette part d'Europe en vous n'est pas indigne.
58. Car elle est l'appel de la liberté, de l'émancipation et de la justice et de l'égalité entre les femmes et les hommes.
59. Car elle est l'appel à la raison et à la conscience universelles.
- 60. Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.**
- 61. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès.**
- 62. Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance.**

63. Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin.
64. Le problème de l'Afrique et permettez à un ami de l'Afrique de le dire, il est là. Le défi de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire. C'est de puiser en elle l'énergie, la force, l'envie, la volonté d'écouter et d'épouser sa propre histoire.
65. Le problème de l'Afrique, c'est de cesser de toujours répéter, de toujours ressasser, de se libérer du mythe de l'éternel retour, c'est de prendre conscience que l'âge d'or qu'elle ne cesse de regretter, ne reviendra pas pour la raison qu'il n'a jamais existé.
66. Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance.
67. Le problème de l'Afrique, c'est que trop souvent elle juge le présent par rapport à une pureté des origines totalement imaginaire et que personne ne peut espérer ressusciter.
68. Le problème de l'Afrique, ce n'est pas de s'inventer un passé plus ou moins mythique pour s'aider à supporter le présent mais de s'inventer un avenir avec des moyens qui lui soient propres.
69. Le problème de l'Afrique, ce n'est pas de se préparer au retour du malheur, comme si celui-ci devait indéfiniment se répéter, mais de vouloir se donner les moyens de conjurer le malheur, car l'Afrique a le droit au bonheur comme tous les autres continents du monde.
70. Le problème de l'Afrique, c'est de rester fidèle à elle-même sans rester immobile.
71. Le défi de l'Afrique, c'est d'apprendre à regarder son accession à l'universel non comme un reniement de ce qu'elle est mais comme un accomplissement.
72. Le défi de l'Afrique, c'est d'apprendre à se sentir l'héritière de tout ce qu'il y a d'universel dans toutes les civilisations humaines.

73. C'est de s'approprier les droits de l'homme, la démocratie, la liberté, l'égalité, la justice comme l'héritage commun de toutes les civilisations et de tous les hommes.
74. C'est de s'approprier la science et la technique modernes comme le produit de toute l'intelligence humaine.
75. Le défi de l'Afrique est celui de toutes les civilisations, de toutes les cultures, de tous les peuples qui veulent garder leur identité sans s'enfermer parce qu'ils savent que l'enfermement est mortel.
76. Les civilisations sont grandes à la mesure de leur participation au grand métissage de l'esprit humain.
77. La faiblesse de l'Afrique qui a connu sur son sol tant de civilisations brillantes, ce fut longtemps de ne pas participer assez à ce grand métissage. Elle a payé cher, l'Afrique, ce désengagement du monde qui l'a rendue si vulnérable. Mais, de ses malheurs, l'Afrique a tiré une force nouvelle en se métissant à son tour. Ce métissage, quelles que fussent les conditions douloureuses de son avènement, est la vraie force et la vraie chance de l'Afrique au moment où émerge la première civilisation mondiale.
78. La civilisation musulmane, la chrétienté, la colonisation, au-delà des crimes et des fautes qui furent commises en leur nom et qui ne sont pas excusables, ont ouvert les cœurs et les mentalités africaines à l'universel et à l'histoire.
79. Ne vous laissez pas, jeunes d'Afrique, voler votre avenir par ceux qui ne savent opposer à l'intolérance que l'intolérance, au racisme que le racisme.
80. Ne vous laissez pas, jeunes d'Afrique, voler votre avenir par ceux qui veulent vous exproprier d'une histoire qui vous appartient aussi parce qu'elle fut l'histoire douloureuse de vos parents, de vos grands-parents et de vos aïeux.
81. N'écoutez pas, jeunes d'Afrique, ceux qui veulent faire sortir l'Afrique de l'histoire au nom de la tradition parce qu'une Afrique ou plus rien ne changerait serait de nouveau condamnée à la servitude.

82. N'écoutez pas, jeunes d'Afrique, ceux qui veulent vous empêcher de prendre votre part dans l'aventure humaine, parce que sans vous, jeunes d'Afrique qui êtes la jeunesse du monde, l'aventure humaine sera moins belle.
83. N'écoutez pas jeunes d'Afrique, ceux qui veulent vous déraciner, vous priver de votre identité, faire table rase de tout ce qui est africain, de toute la mystique, la religiosité, la sensibilité, la mentalité africaine, parce que pour échanger il faut avoir quelque chose à donner, parce que pour parler aux autres, il faut avoir quelque chose à leur dire.
84. Ecoutez plutôt, jeunes d'Afrique, la grande voix du Président Senghor qui chercha toute sa vie à réconcilier les héritages et les cultures au croisement desquels les hasards et les tragédies de l'histoire avaient placé l'Afrique.
85. Il disait, lui l'enfant de Joal, qui avait été bercé par les rhapsodies des griots, il disait :
" nous sommes des métis culturels, et si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le français est une langue à vocation universelle, que notre message s'adresse aussi aux Français et aux autres hommes ".
86. Il disait aussi : " le français nous a fait don de ses mots abstraits -si rares dans nos langues maternelles. Chez nous les mots sont naturellement nimbés d'un halo de sève et de sang ; les mots du français eux rayonnent de mille feux, comme des diamants. Des fusées qui éclairent notre nuit ".
87. Ainsi parlait Léopold Senghor qui fait honneur à tout ce que l'humanité comprend d'intelligence. Ce grand poète et ce grand Africain voulait que l'Afrique se mit à parler à toute l'humanité et lui écrivait en français des poèmes pour tous les hommes.
88. Ces poèmes étaient des chants qui parlaient, à tous les hommes, d'êtres fabuleux qui gardent des fontaines, chantent dans les rivières et qui se cachent dans les arbres.
89. Des poèmes qui leur faisaient entendre les voix des morts du village et des ancêtres.

90. Des poèmes qui faisaient traverser des forêts de symboles et remonter jusqu'aux sources de la mémoire ancestrale que chaque peuple garde au fond de sa conscience comme l'adulte garde au fond de la sienne le souvenir du bonheur de l'enfance.
91. Car chaque peuple a connu ce temps de l'éternel présent, où il cherchait non à dominer l'univers mais à vivre en harmonie avec l'univers. Temps de la sensation, de l'instinct, de l'intuition. Temps du mystère et de l'initiation. Temps mystique où le sacré était partout, où tout était signes et correspondances. C'est le temps des magiciens, des sorciers et des chamanes. Le temps de la parole qui était grande, parce qu'elle se respecte et se répète de génération en génération, et transmet, de siècle en siècle, des légendes aussi anciennes que les dieux.
92. L'Afrique a fait se ressouvenir à tous les peuples de la terre qu'ils avaient partagé la même enfance. L'Afrique en a réveillé les joies simples, les bonheurs éphémères et ce besoin, ce besoin auquel je crois moi-même tant, ce besoin de croire plutôt que de comprendre, ce besoin de ressentir plutôt que de raisonner, ce besoin d'être en harmonie plutôt que d'être en conquête.
93. Ceux qui jugent la culture africaine arriérée, ceux qui tiennent les Africains pour de grands enfants, tous ceux-là ont oublié que la Grèce antique qui nous a tant appris sur l'usage de la raison avait aussi ses sorciers, ses devins, ses cultes à mystères, ses sociétés secrètes, ses bois sacrés et sa mythologie qui venait du fond des âges et dans laquelle nous puisons encore, aujourd'hui, un inestimable trésor de sagesse humaine.
94. L'Afrique qui a aussi ses grands poèmes dramatiques et ses légendes tragiques, en écoutant Sophocle, a entendu une voix plus familière qu'elle ne l'aurait crû et l'Occident a reconnu dans l'art africain des formes de beauté qui avaient jadis été les siennes et qu'il éprouvait le besoin de ressusciter.
95. Alors entendez, jeunes d'Afrique, combien Rimbaud est africain quand il met des couleurs sur les voyelles comme tes ancêtres en mettaient sur leurs masques, "masque noir, masque rouge, masque blanc-et-noir".

96. Ouvrez les yeux, jeunes d'Afrique, et ne regardez plus, comme l'ont fait trop souvent vos aînés, la civilisation mondiale comme une menace pour votre identité mais la civilisation mondiale comme quelque chose qui vous appartient aussi.
97. Dès lors que vous reconnaîtrez dans la sagesse universelle une part de la sagesse que vous tenez de vos pères et que vous aurez la volonté de la faire fructifier, alors commencera ce que j'appelle de mes vœux, la Renaissance africaine.
98. Dès lors que vous proclamerez que l'homme africain n'est pas voué à un destin qui serait fatalement tragique et que, partout en Afrique, il ne saurait y avoir d'autre but que le bonheur, alors commencera la Renaissance africaine.
99. Dès lors que vous, jeunes d'Afrique, vous déclarerez qu'il ne saurait y avoir d'autres finalités pour une politique africaine que l'unité de l'Afrique et l'unité du genre humain, alors commencera la Renaissance africaine.
100. Dès lors que vous regarderez bien en face la réalité de l'Afrique et que vous la prendrez à bras le corps, alors commencera la Renaissance africaine. Car le problème de l'Afrique, c'est qu'elle est devenue un mythe que chacun reconstruit pour les besoins de sa cause.
101. Et ce mythe empêche de regarder en face la réalité de l'Afrique.
102. La réalité de l'Afrique, c'est une démographie trop forte pour une croissance économique trop faible.
103. La réalité de l'Afrique, c'est encore trop de famine, trop de misère.
104. La réalité de l'Afrique, c'est la rareté qui suscite la violence.
105. La réalité de l'Afrique, c'est le développement qui ne va pas assez vite, c'est l'agriculture qui ne produit pas assez, c'est le manque de routes, c'est le manque d'écoles, c'est le manque d'hôpitaux.

106. La réalité de l'Afrique, c'est un grand gaspillage d'énergie, de courage, de talents, d'intelligence.
107. La réalité de l'Afrique, c'est celle d'un grand continent qui a tout pour réussir et qui ne réussit pas parce qu'il n'arrive pas à se libérer de ses mythes.
108. La Renaissance dont l'Afrique a besoin, vous seuls, Jeunes d'Afrique, vous pouvez l'accomplir parce que vous seuls en aurez la force.
109. Cette Renaissance, je suis venu vous la proposer. Je suis venu vous la proposer pour que nous l'accomplissions ensemble parce que de la Renaissance de l'Afrique dépend pour une large part la Renaissance de l'Europe et la Renaissance du monde.
110. Je sais l'envie de partir qu'éprouvent un si grand nombre d'entre vous confrontés aux difficultés de l'Afrique.
111. Je sais la tentation de l'exil qui pousse tant de jeunes Africains à aller chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas ici pour faire vivre leur famille.
112. Je sais ce qu'il faut de volonté, ce qu'il faut de courage pour tenter cette aventure, pour quitter sa patrie, la terre où l'on est né, où l'on a grandi, pour laisser derrière soi les lieux familiers où l'on a été heureux, l'amour d'une mère, d'un père ou d'un frère et cette solidarité, cette chaleur, cet esprit communautaire qui sont si forts en Afrique.
113. Je sais ce qu'il faut de force d'âme pour affronter le dépaysement, l'éloignement, la solitude.
114. Je sais ce que la plupart d'entre eux doivent affronter comme épreuves, comme difficultés, comme risques.
115. Je sais qu'ils iront parfois jusqu'à risquer leur vie pour aller jusqu'au bout de ce qu'ils croient être leur rêve.

116. Mais je sais que rien ne les retiendra.
117. Car rien ne retient jamais la jeunesse quand elle se croit portée par ses rêves.
118. Je ne crois pas que la jeunesse africaine ne soit poussée à partir que pour fuir la misère.
119. Je crois que la jeunesse africaine s'en va parce que, comme toutes les jeunes, elle veut conquérir le monde.
120. Comme toutes les jeunes, elle a le goût de l'aventure et du grand large.
121. Elle veut aller voir comment on vit, comment on pense, comment on travaille, comment on étudie ailleurs.
122. L'Afrique n'accomplira pas sa Renaissance en coupant les ailes de sa jeunesse. Mais l'Afrique a besoin de sa jeunesse.
123. La Renaissance de l'Afrique commencera en apprenant à la jeunesse africaine à vivre avec le monde, non à le refuser.
124. La jeunesse africaine doit avoir le sentiment que le monde lui appartient comme à toutes les jeunes de la terre.
125. La jeunesse africaine doit avoir le sentiment que tout deviendra possible comme tout semblait possible aux hommes de la Renaissance.
126. Alors, je sais bien que la jeunesse africaine, ne doit pas être la seule jeunesse du monde assignée à résidence. Elle ne peut pas être la seule jeunesse du monde qui n'a le choix qu'entre la clandestinité et le repliement sur soi.
127. Elle doit pouvoir acquérir, hors d'Afrique la compétence et le savoir qu'elle ne trouverait pas chez elle.

128. **Mais elle doit aussi à la terre africaine de mettre à son service les talents qu'elle aura développés. Il faut revenir bâtir l'Afrique ; il faut lui apporter le savoir, la compétence le dynamisme de ses cadres. Il faut mettre un terme au pillage des élites africaines dont l'Afrique a besoin pour se développer.**
129. Ce que veut la jeunesse africaine c'est de ne pas être à la merci des passeurs sans scrupules qui jouent avec votre vie.
130. Ce que veut la jeunesse d'Afrique, c'est que sa dignité soit préservée.
131. C'est pouvoir faire des études, c'est pouvoir travailler, c'est pouvoir vivre décemment. C'est au fond, ce que veut toute l'Afrique. L'Afrique ne veut pas de la charité. L'Afrique ne veut pas d'aide. L'Afrique ne veut pas de passe-droit.
132. Ce que veut l'Afrique et ce qu'il faut lui donner, c'est la solidarité, la compréhension et le respect.
133. Ce que veut l'Afrique, ce n'est pas que l'on prenne son avenir en main, ce n'est pas que l'on pense à sa place, ce n'est pas que l'on décide à sa place.
134. Ce que veut l'Afrique est ce que veut la France, c'est la coopération, c'est l'association, c'est le partenariat entre des nations égales en droits et en devoirs.
135. **Jeunesse africaine**, vous voulez la démocratie, vous voulez la liberté, vous voulez la justice, vous voulez le Droit ? C'est à vous d'en décider. La France ne décidera pas à votre place. Mais si vous choisissez la démocratie, la liberté, la justice et le Droit, alors la France s'associera à vous pour les construire.
136. Jeunes d'Afrique, la mondialisation telle qu'elle se fait ne vous plaît pas. L'Afrique a payé trop cher le mirage du collectivisme et du progressisme pour céder à celui du laisser-faire.
137. Jeunes d'Afrique vous croyez que le libre échange est bénéfique mais que ce n'est pas une religion. Vous croyez que la concurrence est un moyen mais que ce n'est

pas une fin en soi. Vous ne croyez pas au laisser-faire. Vous savez qu'à être trop naïve, l'Afrique serait condamnée à devenir la proie des prédateurs du monde entier. Et cela vous ne le voulez pas. Vous voulez une autre mondialisation, avec plus d'humanité, avec plus de justice, avec plus de règles.

138. Je suis venu vous dire que la France la veut aussi. Elle veut se battre avec l'Europe, elle veut se battre avec l'Afrique, elle veut se battre avec tous ceux, qui dans le monde, veulent changer la mondialisation. Si l'Afrique, la France et l'Europe le veulent ensemble, alors nous réussissons. Mais nous ne pouvons pas exprimer une volonté à votre place.

139. Jeunes d'Afrique, vous voulez le développement, vous voulez la croissance, vous voulez la hausse du niveau de vie.

140. Mais le voulez-vous vraiment ? Voulez-vous que cessent l'arbitraire, la corruption, la violence ? Voulez-vous que la propriété soit respectée, que l'argent soit investi au lieu d'être détourné ? Voulez-vous que l'État se remette à faire son métier, qu'il soit allégé des bureaucraties qui l'étouffent, qu'il soit libéré du parasitisme, du clientélisme, que son autorité soit restaurée, qu'il domine les féodalités, qu'il domine les corporatismes ? Voulez-vous que partout règne l'État de droit qui permet à chacun de savoir raisonnablement ce qu'il peut attendre des autres ?

141. Si vous le voulez, alors la France sera à vos côtés pour l'exiger, mais personne ne le voudra à votre place.

142. Voulez-vous qu'il n'y ait plus de famine sur la terre africaine ? Voulez-vous que, sur la terre africaine, il n'y ait plus jamais un seul enfant qui meure de faim ? Alors cherchez l'autosuffisance alimentaire. Alors développez les cultures vivrières. L'Afrique a d'abord besoin de produire pour se nourrir. Si c'est ce que vous voulez, jeunes d'Afrique, vous tenez entre vos mains l'avenir de l'Afrique, et la France travaillera avec vous pour bâtir cet avenir.

143. Vous voulez lutter contre la pollution ? Vous voulez que le développement soit durable ? Vous voulez que les générations actuelles ne vivent plus au détriment des

générations futures ? Vous voulez que chacun paye le véritable coût de ce qu'il consomme ? Vous voulez développer les technologies propres ? C'est à vous de le décider. Mais si vous le décidez, la France sera à vos côtés.

144. Vous voulez la paix sur le continent africain ? Vous voulez la sécurité collective ? Vous voulez le règlement pacifique des conflits ? Vous voulez mettre fin au cycle infernal de la vengeance et de la haine ? C'est à vous, mes amis africains, de le décider . Et si vous le décidez, la France sera à vos côtés, comme une amie indéfectible, mais la France ne peut pas vouloir à la place de la jeunesse d'Afrique.

145. Vous voulez l'unité africaine ? La France le souhaite aussi.

146. Parce que la France souhaite l'unité de l'Afrique, car l'unité de l'Afrique rendra l'Afrique aux Africains.

147. Ce que veut faire la France avec l'Afrique, c'est regarder en face les réalités. C'est faire la politique des réalités et non plus la politique des mythes.

148. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, c'est le co-développement, c'est-à-dire le développement partagé.

149. La France veut avec l'Afrique des projets communs, des pôles de compétitivité communs, des universités communes, des laboratoires communs.

150. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, c'est élaborer une stratégie commune dans la mondialisation.

151. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, c'est une politique d'immigration négociée ensemble, décidée ensemble pour que la jeunesse africaine puisse être accueillie en France et dans toute l'Europe avec dignité et avec respect.

152. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, c'est une alliance de la jeunesse française et de la jeunesse africaine pour que le monde de demain soit un monde meilleur.

153. Ce que veut faire la France avec l'Afrique, c'est préparer l'avènement de l'Eurafrique, ce grand destin commun qui attend l'Europe et l'Afrique.

154. A ceux qui, en Afrique, regardent avec méfiance ce grand projet de l'Union Méditerranéenne que la France a proposé à tous les pays riverains de la Méditerranée, je veux dire que, dans l'esprit de la France, il ne s'agit nullement de mettre à l'écart l'Afrique, qui s'étend au sud du Sahara mais, qu'au contraire, il s'agit de faire de cette Union le pivot de l'Eurafrique, la première étape du plus grand rêve de paix et de prospérité qu'Européens et Africains sont capables de concevoir ensemble.

155. Alors, mes chers Amis, alors seulement, l'enfant noir de Camara Laye, à genoux dans le silence de la nuit africaine, saura et comprendra qu'il peut lever la tête et regarder avec confiance l'avenir. Et cet enfant noir de Camara Laye, il sentira réconciliées en lui les deux parts de lui-même. Et il se sentira enfin un homme comme tous les autres hommes de l'humanité.

156. Je vous remercie.

9.4 Le discours du Cap

Sarkozy, Nicolas (2006) : « Le discours du Cap. ». [En ligne] . Discours du Cap. Le Cap, le 28 février 2008. Disponible sur :

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENT_AS.pdf [consulté le 20 mars 2018]

1. Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
2. Je voudrais vous dire mon émotion de parler devant le Parlement d'un pays qu'en France nous admirons, je veux dire votre pays, l'Afrique du Sud.
3. Avec le recul, le vingtième siècle apparaît comme l'un des siècles les plus brutaux de l'histoire de l'humanité. Le vingtième siècle pour l'humanité ce fut : deux guerres mondiales, un génocide, la shoah, des dictatures, des exilés.

4. Le vingtième siècle, ce fut pour le monde un siècle de fer. Et l'Afrique, votre Afrique en a subi dans sa chair toute la violence et toute l'horreur. L'Afrique a enduré la colonisation ; les conséquences des grands conflits mondiaux ne lui furent pas épargnées à l'Afrique puisque vos fils en payèrent aussi le prix en combattant au service des puissances coloniales. Puis vinrent les luttes pour la décolonisation et de nouvelles victimes, puis vinrent des conflits entre pays africains qui accompagnèrent le conflit entre l'Est et l'Ouest. Et puis comme si cela ne suffisait pas, il a fallu que l'Afrique connaisse les génocides.

5. Plus que d'autres, l'Afrique fut victime du mépris et du racisme.

6. Et c'est pourtant de ce continent souvent humilié, parfois bafoué, et précisément d'Afrique du Sud, qu'est venue à la toute fin du vingtième siècle une magnifique leçon d'humanité. Alors qu'ici même régnaient l'apartheid et ses violences, alors que la vengeance et de nouvelles oppressions auraient pu naître de tant d'humiliations, le peuple d'Afrique du Sud, guidé par des hommes hors du commun, a voulu rompre la longue chaîne du malheur.

7. Cette extraordinaire réussite humaine, qui est la vôtre, doit beaucoup à l'homme qui après 27 ans de prison a dit à ceux qui l'avaient si longtemps privé de sa liberté : « L'opresseur doit être libéré tout comme l'opprimé. L'opprimé et l'opresseur sont tous deux dépossédés de leur humanité. » Je vous prie de croire que dans mon engagement politique, cette phrase a beaucoup compté.

8. Et vous, les Sud-Africains, vous avez délibérément choisi la réconciliation.

9. En décidant d'emprunter ce chemin, je suis venu vous dire en tant que Président de la France que vous avez en quelque sorte aussi racheté le siècle. Vous avez permis qu'en dépit des atrocités du vingtième siècle, ce siècle qui fut le siècle de l'horreur puisse se clore sur un immense signal d'espoir pour l'humanité tout entière, et ce n'est pas rien que ce signal d'espoir soit venu d'Afrique.

10. C'est donc empreint, Mesdames et Messieurs, de respect pour votre Nation que je me présente devant vous, les Représentants de ce grand peuple d'Afrique du Sud, hérauts d'une société plus juste et plus humaine parce que plus fraternelle. C'est pour saluer ce peuple et l'espoir qu'il nous donne que j'ai souhaité venir ici, en Afrique du Sud.

11. Parce que l'Afrique a su faire naître cet espoir, la France veut travailler avec l'Afrique du Sud. Notre monde doit s'appuyer désormais sur votre exemple pour dire qu'il n'y a pas de fatalité. La France apporte à cette lutte contre la fatalité ses valeurs, la liberté, l'égalité et la fraternité.

12. Mais la France et l'Afrique du Sud, j'en ai la conviction, ensemble, peuvent mieux contribuer que d'autres à l'émergence d'un monde apaisé.

13. Ce défi commun, nous l'avons en partage d'abord pour que l'Europe et l'Afrique tissent enfin des liens nouveaux ; des liens qui ne soient plus ceux de l'inégalité, de l'exploitation et du ressentiment. A l'inégalité, à l'exploitation, au ressentiment, je veux opposer l'égalité, l'équité et le respect entre l'Europe et l'Afrique.

14. La relation entre la France et l'Afrique est ancienne. Je ne veux éviter aucune question et escamoter aucun problème. La relation entre la France et l'Afrique a pu être douloureuse, et en tant que Président de la France je veux vous dire que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer les crimes et les fautes commises. Et je n'ai pas l'intention de les oublier, parce que je sais que sur ce continent, on a la mémoire, la mémoire des anciens, la mémoire des malheurs et la mémoire des douleurs.

15. Il ne faut pas oublier non plus ce que la France doit à l'Afrique. Je pense notamment à l'aide précieuse que l'Afrique nous a apportée dans les deux guerres mondiales. Et je n'oublie pas que l'Afrique du Sud a combattu à nos côtés.

16. La force de ces liens n'appartient pas qu'au passé, elle s'inscrit aussi dans l'identité française. Savez-vous mes chers amis que 10% de la population française aujourd'hui peut revendiquer son origine africaine ?
17. Elle s'inscrit aussi dans l'identité africaine à travers la langue française.
18. Mais en dépit de la profondeur et de l'ancienneté de ces liens, la relation de la France avec l'Afrique, particulièrement avec l'Afrique sub-saharienne, se distend.
19. Le nombre de Français vivant en Afrique, les exportations et les investissements français vers l'Afrique ont baissé.
20. Il en résulte que nos partenaires traditionnels en Afrique ont parfois le sentiment d'un abandon ou au minimum d'un désintérêt de la France à leur endroit.
21. Alors cette relation est compliquée parce que s'y mêlent depuis toujours à la raison le sentiment et la passion, parce qu'elle est depuis toujours chargée d'une grande affectivité, mais aussi parce que cette relation est en décalage par rapport à ce que veulent les Africains et à ce que perçoivent les Français.
22. Aujourd'hui, je le dis du fond de mon cœur, l'ancien modèle de relations entre la France et l'Afrique n'est plus compris par les nouvelles générations d'Africains, comme d'ailleurs par l'opinion publique française, il faut changer le modèle des relations entre la France et l'Afrique si l'on veut regarder l'avenir ensemble.
23. Je sais même qu'au sein de cette Assemblée, certains d'entre vous, militants de la lutte de libération, perçoivent eux-mêmes encore ces relations de la France et de l'Afrique à travers le prisme de la colonisation. Votre présence pour m'écouter n'en a d'ailleurs à mes yeux que davantage de prix.
24. Nous nous trouvons dans une situation où notre engagement politique, militaire ou économique aux côtés de l'Afrique est perçu par beaucoup non comme une aide sincère, mais comme une ingérence néocoloniale ; mais dans le même temps, ayez l'honnêteté de reconnaître que certains nous reprochent une indifférence, un retrait ou

une absence d'engagement, un abandon ou une ingratitude. Pour les uns on fait trop, ou mal pour les autres pas assez.

25. Et je sais parfaitement que les Africains en ont assez de recevoir des leçons de morale ou de bonne gouvernance. Ils les perçoivent, ces leçons, comme arrogantes ou condescendantes ; mais dans le même temps, les sociétés civiles, les opinions publiques d'Afrique nous interpellent, nous la France, et elles souhaitent notre implication directe à leur côté pour dénoncer la corruption ou la mauvaise gouvernance.
26. Il existe aujourd'hui une sorte d'exception africaine dans l'opinion publique : ce qui est considéré comme normal avec d'autres régions du monde fait naître le soupçon quant aux intentions du gouvernement français dès qu'il s'agit de Afrique.
27. La jeunesse africaine entretient avec la France une relation ambivalente d'attirance et de contestation.
28. Actuellement, plus de 100.000 Africains font des études supérieures en France. Contrairement aux idées reçues, il n'y a jamais eu autant d'étudiants africains dans les universités françaises. Et cependant, la jeunesse d'Afrique éprouve le sentiment que la France se ferme à elle.
29. Mesdames et Messieurs, c'est mon devoir de Président de la République de lever ces malentendus, de dénoncer ces paradoxes qui trahissent une situation qui n'est satisfaisante ni pour vous ni pour nous.
- 30. Ma conviction est que la relation franco-africaine est pleine d'avenir à condition que nous lui donnions un nouvel élan.**
31. De même que l'Afrique du Sud incarne une Afrique nouvelle, la relation franco-sud-africaine doit inspirer une relation nouvelle entre la France et l'Afrique.
32. La France et l'Afrique du Sud peuvent avoir des relations exemplaires, équilibrées, transparentes, et si vous me le permettez décomplexées.

33. Vous êtes devenu notre premier partenaire économique. 160 sociétés françaises développent des partenariats industriels et créent des emplois.
34. Ce matin, avec le Président Thabo Mbeki nous avons signé des accords dans les domaines de l'énergie, des transports, de la science et du tourisme qui témoignent de la diversité de ces liens.
35. Nous devons aller plus loin.
36. Le niveau de développement atteint par l'Afrique du Sud n'explique pas à lui seul la nature de nos relations. Et je souhaite un partenariat véritable entre nous.
37. Monsieur le Président, Cher Thabo, vous avez coutume de dire que "l'Afrique du Sud ne peut être un îlot de prospérité au milieu d'un océan de misère". La France pense exactement la même chose.
38. Je veux affirmer devant vous que la sécurité et la prospérité de la France et de l'Europe sont indissociables de la sécurité et de la prospérité de l'Afrique.
39. 14 kilomètres séparent l'Afrique et l'Europe par le détroit de Gibraltar. Ne pas comprendre que nos destins sont liés, c'est procéder à un contresens historique dont les conséquences seraient dramatiques. L'Europe et l'Afrique auront le même destin en terme de sécurité et de développement.
40. La Renaissance de l'Afrique, la France la souhaite. La France souhaite la renaissance de l'Afrique de toute son âme, elle la souhaite de tout son cœur, elle la souhaite au nom de tout ce qui l'unit à l'Afrique.
41. Cette Renaissance, l'Afrique du Sud la veut. Elle en a donné le signal. Elle a montré l'exemple.
42. La Renaissance, ce n'est pas d'abord une affaire de moyens. C'est d'abord, Mesdames et Messieurs, une affaire de mentalités. Mais qu'est-ce que l'homme de la Renaissance

? C'est l'homme qui croit que tout est possible. L'homme de la Renaissance est un homme qui croit en l'Homme. Et parce qu'il croit en l'homme, il pense que l'homme peut changer le monde. L'homme de la Renaissance c'est un homme dont les rêves sont plus grands que ce qu'il peut accomplir !

43. Pour travailler à cette Renaissance, la France veut refonder ses relations avec l'Afrique. La France ne veut pas être en Afrique pour perpétuer sous d'autres formes des rapports inégaux qui appartiennent à un passé révolu.
44. Si la France veut refonder sa relation avec l'Afrique, la France doit commencer par reconnaître et assumer ses intérêts en Afrique.
45. La paix et la sécurité du continent africain, la lutte contre la pauvreté, la croissance économique du continent, votre insertion dans la mondialisation sont pour nos deux pays des intérêts communs.
46. La France, comme l'Afrique du Sud, a intérêt au développement de l'Afrique. Parce que les guerres, les pandémies, les trafics ou le terrorisme en Afrique auront des conséquences directes en Europe et en France. Si vous échouez aujourd'hui, ce sera le drame pour nous demain.
47. La France, comme l'Afrique du Sud, ont un même intérêt à une meilleure régulation de la mondialisation. La mondialisation est entrée dans notre histoire. Il serait illusoire et dangereux de prétendre gérer les grandes affaires du monde sans l'Afrique. La France n'acceptera pas qu'on puisse traiter des grandes affaires du monde sans qu'un pays africain ne puisse prendre sa part et parler au nom du continent africain.
48. Mais est-ce que les autres dirigeants du monde se rendent compte que l'Europe et l'Afrique représentent ensemble près de la moitié des pays de la planète ? Et c'est ensemble seulement que les Européens et les Africains pourront peser sur la mondialisation. L'Afrique du Sud est pour nous un partenaire dans la mondialisation. Nous avons une approche commune. Et je le dis comme je le pense, il est profondément anormal que le G8 ne fasse pas toute sa place au G5. On ne peut pas

prétendre traiter des grandes questions du monde sans faire un place à égalité au G5, et donc à l'Afrique du Sud.

49. Je pense la même chose du Conseil de sécurité des Nations unies. Il y a un milliard d'Africains dans le monde. Qui peut concevoir que l'Afrique n'ait pas au moins un siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies ? C'est une évidence.
50. Je pense la même chose des grandes organisations internationales comme le FMI. J'ai participé, cher Thabo, tu le sais, à mon premier G8 de Président de la République à Heiligendamm. Et j'ai constaté que pendant deux jours et demi, nous avons travaillé à huit pays et que pour le déjeuner du dernier jour, nous avons invité – excusez du peu – deux milliards et demi d'habitants. J'étais gêné pour les invités de la dernière minute qui auraient dû être invités à la première minute de ce sommet.
51. Pas un pays d'Amérique du Sud. Pas un pays d'Afrique. Pas l'Inde et pas la Chine. Il faut pour le XXIème siècle, l'organisation du XXIème siècle et pas l'organisation du XXème siècle.
52. Alors, il ne nous appartient pas de décider qui représentera l'Afrique. Mais je constate que l'Afrique du Sud marche à l'avant-garde de ce continent ; qu'elle a tous les atouts pour faire entendre sa voix dans ces enceintes.
53. Le Président Mbeki a par le passé gratifié la France du titre de "Citoyenne d'Afrique". C'est à mes yeux un vrai compliment et je souhaite que la France le mérite.
54. Pendant la campagne présidentielle française, j'ai exprimé ma volonté de rénover la relation entre la France et l'Afrique. Je mènerai à bien cette rénovation je vous demande de me comprendre.
55. Il y a trois semaines au Tchad, alors que des mouvements rebelles tentaient de renverser par les armes les autorités légales du pays, la France, s'est interdit de s'immiscer dans les combats. Je n'ai pas autorisé à ce qu'un seul soldat français tire

sur un africain, même si pour moi il convenait de soutenir le gouvernement légal du Tchad. C'est un changement sans précédent. Mais je veux aller plus loin aujourd'hui.

56. Ce changement il faut le poursuivre, parce que la présence militaire française en Afrique repose toujours sur des accords conclus au lendemain de la décolonisation, il y a 50 ans !

57. Je ne dis pas que ces accords n'étaient pas à l'époque justifiés. Mais j'affirme que ce qui a été fait en 1960 n'a plus le même sens aujourd'hui. La rédaction est obsolète et il n'est plus concevable, par exemple, que l'armée française soit entraînée dans des conflits internes. L'Afrique de 2008 n'est pas l'Afrique de 1960 ! La France en tirera toutes les conséquences avec ses partenaires africains.

58. Et je veux devant le Parlement d'Afrique du Sud faire quatre propositions.

59. La première porte sur les accords de défense entre la France et les pays africains. Ils doivent refléter l'Afrique d'aujourd'hui, et non pas l'Afrique d'hier. Ils doivent reposer sur les intérêts stratégiques de la France et de ses partenaires africains. Je ne dis pas qu'il faille nécessairement faire table rase et tout effacer d'un seul trait de plume. Mais je dis que la France souhaite engager des discussions avec tous les Etats africains concernés pour adapter les accords existants aux réalités du temps présent et en tenant le plus grand compte de la propre volonté des pays africains. La France sera ouverte au dialogue avec tous ceux qui souhaiteront nouer avec elle un nouveau partenariat en matière de sécurité.

60. Deuxième proposition, je vais refonder nos relations sur un principe qui n'existait pas et que j'imposerai, le principe de la transparence. La transparence, c'est la meilleure garantie pour des relations solides et durables, le meilleur antidote aux fantasmes et aux incompréhensions. Contrairement à la pratique passée, j'annonce au Parlement d'Afrique du Sud que tous les accords de défense entre la France et les pays africains seront intégralement publiés. J'associerai également étroitement le Parlement français aux grandes orientations de la politique de la France en Afrique.

61. Troisièmement, je propose que la présence militaire française en Afrique serve en priorité à aider l'Afrique à bâtir, comme elle en a l'ambition, son propre dispositif de sécurité collective. L'Union africaine souhaite disposer de forces en attente à l'horizon 2010 – 2012 ? Eh bien que cet objectif soit aussi celui de la France ! La France n'a pas vocation à maintenir indéfiniment des forces armées en Afrique, l'Afrique doit prendre en charge ses problèmes de sécurité.
62. Que l'on me comprenne bien : il ne s'agit nullement d'un désengagement de la France en Afrique. C'est tout le contraire. Je souhaite que la France s'engage davantage au côté de l'Union Africaine, cher Thabo, pour construire le système de sécurité collective dont l'Afrique a besoin car la sécurité de l'Afrique c'est d'abord naturellement l'affaire des Africains.
- 63. Enfin, ma dernière proposition vise à faire de l'Europe un partenaire majeur de l'Afrique en matière de paix et de sécurité. C'est le sens du partenariat conclu entre nos deux continents à Lisbonne en décembre dernier. C'est notre intérêt à tous, car une Europe forte a besoin d'une Afrique forte.**
- 64. Mais je sais bien que le meilleur garant de la paix et de la sécurité, c'est la démocratie et la justice. Alors parlons-en de démocratie et de justice. La France souhaite en Côte d'Ivoire la tenue d'élections libres, justes et reconnues. Aucun pays ne peut espérer le développement sans organiser des élections démocratiques. Cela fait trop d'années que nous les attendons. Et il en va de même au Zimbabwe. Et il en va de même au Tchad où l'enracinement de la démocratie appelle dès maintenant de nouveaux efforts de la part de tous. Et je veux le dire : la démocratie et les Droits de l'Homme, cela vaut aussi en Afrique et ce n'est pas une conditionnalité exposée de l'extérieur. La démocratie et les Droits de l'Homme n'ont rien d'étranger à l'Afrique. Ce sont des aspirations des peuples africains que la France partage.**
65. En matière de développement, je souhaite que la France contribue plus activement à la lutte que vous avez engagée contre la pauvreté.

66. La France maintiendra son engagement financier pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. Le Président MBEKI m'a interrogé, ma réponse est claire.
67. Mais j'ai souhaité que la France intervienne de manière plus ciblée pour favoriser l'accélération de la croissance économique. Et que nous contribuions directement à la création d'entreprises africaines génératrices d'emplois.
68. C'est pourquoi j'ai décidé aujourd'hui de lancer une initiative de soutien à la croissance économique.
69. Cette initiative sera mise en œuvre par l'Agence Française de Développement. Elle comportera trois composantes :
- 70. Nous allons créer un fonds d'investissement de 250 millions d'euros pour prendre des participations dans d'autres fonds mixtes ou thématiques, de façon à développer les entreprises africaines.**
- 71. La deuxième composante, c'est la création d'un fonds de garantie doté aussi de 250 millions d'euros, pour permettre de faciliter l'accès des PME africaines au crédit bancaire et au capital.**
- 72. La troisième composante sera le doublement de l'activité de l'Agence Française de Développement en faveur du secteur privé, soit un engagement de 2 milliards d'euros, que je vous annonce, en 5 ans.**
- 73. Au total, l'initiative de la France mobilisera donc deux milliards et demi d'euros en 5 ans qui financeront directement ou indirectement 2000 entreprises africaines, pour la création de 300 000 emplois.**
74. En intégrant cette initiative, le total des engagements financiers français bilatéraux pour l'Afrique subsaharienne s'élèvera donc à 10 milliards d'euros sur les 5 prochaines années. Qui osera après parler de désengagement de la France ?

75. Enfin, je voudrais terminer en évoquant un sujet difficile, mais il ne sert à rien de faire des voyages si on ne parle pas des questions difficiles.
76. Je voudrais parler de l'avenir des relations entre la France et l'Afrique s'agissant des migrations. 65% des 200 000 étrangers qui s'installent chaque année en France viennent du continent africain.
77. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'un phénomène Nord-Sud. La grande majorité de ces mouvements migratoires est interne au continent africain.
78. L'Afrique du Sud vous accueille vous-même, à vous seule, près d'un quart des populations migrantes de l'Afrique.
79. La réalité de l'immigration n'est pas satisfaisante aujourd'hui. Elle ne l'est pas pour nous, mais elle ne l'est pas davantage pour vous. Nous sommes confrontés ! Européens et Africains du Sud, au même défi. 500 000 personnes entrent illégalement en Europe tous les ans, l'ampleur du phénomène vers l'Afrique du Sud l'oblige également à un très grand nombre d'expulsions. Qui pourrait se satisfaire d'une situation pareille ?
80. Je n'ai jamais dit, parce que je ne le pense pas, que l'immigration est un phénomène qu'il faudrait combattre. Et j'ai toujours dénoncé le concept scandaleux d'immigration zéro, qui est une idée dangereuse et une idée irréaliste. La France comme l'Afrique du Sud sont deux nations qui doivent une part de leur essor à l'apport des migrants, nous ne pouvons pas l'oublier.
81. Aucun pays au monde ne peut se permettre de recevoir, cependant, une quantité de migrants qui excède sa capacité à les accueillir dignement, dans le travail, le logement, l'éducation et les soins. La rupture de cet équilibre entraîne des phénomènes de chômage massif, d'exclusion et de ghettos.
82. C'est donc la responsabilité de tout Gouvernement de décider combien de migrants il est prêt à accueillir sur son territoire et dans quelles conditions.

83. La France prépare une réforme capitale de sa politique de l'immigration. Un quota annuel de nouveaux migrants accueillis en France sera débattu et voté chaque année par le Parlement. Ce plafond comportera des souscatégories par motifs d'immigration – travail ou regroupement familial. Il sera négocié avec les pays d'origine dans le cadre des accords de gestion concertés des flux migratoires.
84. On ne gère pas l'immigration uniquement par la décision du pays d'accueil, mais également par la décision du pays de départ.
85. Le temps est venu de construire un partenariat euro-africain sur les migrations, sur trois sujets essentiels, capitaux à mes yeux :
86. D'abord le pillage de vos cerveaux. C'est un sujet d'une gravité extrême. Un rapport de l'OMS de 2006 souligne cette situation invraisemblable : l'Afrique supporte 24% du fardeau des maladies, et la même Afrique qui supporte 24% du fardeau des maladies ne possède plus que 3% du personnel médical sur son territoire. Comment allez-vous soigner les vôtres si tous les médecins que vous formez s'en vont chez nous pour essayer de trouver un développement qu'ils ne trouvent pas chez vous ? Le pillage des cerveaux, il convient d'y mettre un terme. Cette situation n'est pas tenable. Il faut éviter le départ définitif des élites africaines.
87. Savez-vous qu'il y a plus de médecins béninois qui exercent dans mon pays que de médecins béninois qui exercent au Bénin ? Ne croyez-vous pas que le Bénin qui est l'un des pays les plus pauvres du monde, a besoin d'avoir ses médecins plutôt que la France.
88. Ensuite, la répression des filières : il est temps que la communauté internationale se mobilise contre cet odieux trafic qui exploite la misère de malheureux qui n'ont d'autres espoirs que dans le départ. Nous devons être plus sévères avec ces esclavagistes des temps modernes qui déshonorent l'humanité.
89. Enfin le co-développement, la mobilisation des populations migrantes pour le développement des pays d'origine.

90. Ce nouveau chantier fait partie d'un large paquet de mesures adopté lors du 2ème Sommet UE Afrique à Lisbonne. Et je développerai cette relation lorsque j'exercerai, à partir du 1er juillet de cette année, les fonctions de Président de l'Union européenne.
91. Au-delà de la relation entre Etats, nous devons multiplier les liens qui existent entre nous. Alors j'entends bien que ces liens, ils ont suscité beaucoup de déception dans le passé. Et je voudrais notamment dire combien je souhaite la poursuite des Sommets Afrique-France. Mais je veux que ces rencontres changent dans leur méthode et dans leur nature. Il est nécessaire de les adapter quant à leur finalité et à leur déroulement.
92. Il est nécessaire de changer les sommets Afrique-France, de changer les méthodes, de changer les objectifs. Leur préparation mérite plus de concertation, les débats gagneront à être structurés différemment, il y a lieu d'ajuster leur périodicité à celle d'autres rencontres, dans le cadre de l'Union européenne ou de la Francophonie. On peut songer enfin à leur conférer un caractère plus concret, tirer des bilans ou formuler des orientations.
93. Je propose que la prochaine réunion ministérielle de suivi qui précèdera le prochain Sommet déjà prévu au Caire en 2009 soit l'occasion de se prononcer en commun sur de nouvelles modalités. Comprenez-moi bien : parce que je crois à la nécessité de l'amitié entre la France et l'Afrique, je ne veux avoir aucun tabou dans la refondation de nos relations.

94. Alors que débute le XXIème siècle, j'ai parfaitement conscience que notre génération porte la lourde responsabilité d'éviter les drames qu'a connus le précédent. Le message d'humanité et de réconciliation venu d'Afrique du Sud doit donc nous guider.
95. Dans mon bureau, mes chers amis, à Paris, il y a une photo de Nelson Mandela qu'il m'a offerte lorsqu'il est venu l'année dernière. Quand je regarde ce visage qui pour le monde entier est devenu le visage du pardon, je pense toujours à deux choses qu'il a dites.

96. La première, c'était pendant la campagne de 1994. Il disait à ceux pour la dignité desquels il s'était tant battu – il a eu le courage de leur dire cela - « Si vous voulez vivre mieux, vous devez travailler dur. Nous ne pouvons le faire à votre place ; vous devez le faire vous-mêmes. »
97. Le deuxième message, c'est ce passage magnifique à la fin des mémoires de Nelson Mandela, quand il dit – ce qui est bouleversant pour nous - : « Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de son passé, ou de sa religion. Les gens doivent apprendre à haïr, et s'ils peuvent apprendre à haïr, on peut leur enseigner aussi à aimer. »
98. Quand Nelson Mandela parle ainsi, il n'appartient pas à l'Afrique du Sud, il fait honneur au monde dans son ensemble.
99. Votre histoire nous enseigne que les hommes ne sont pleinement humains que par et grâce à d'autres hommes. Votre pays en fait tous les jours la démonstration en faisant coexister les descendants des esclaves et ceux des maîtres ; en faisant coexister les descendants des fermiers venus d'Angleterre, des Pays-Bas ou de France et ceux des conquérants zoulous et des guerriers khossas ; en faisant coexister les descendants des métayers venus du Gujarat et ceux des mineurs venus de toute l'Afrique Australe.
100. Votre histoire, mes chers amis d'Afrique du Sud, démontre que les valeurs de votre révolution, comme celles de la Révolution Française, peuvent toujours permettre de transformer le monde. Ensemble, Africains du Sud et Français, nous croyons à l'égalité des droits, nous croyons à l'égalité des dignités, nous refusons le racisme.
101. Votre histoire nous dit que le monde, pour réussir, a besoin de l'Afrique, de la voix de l'Afrique, mais d'une Afrique debout, d'une Afrique vivante et d'une Afrique libre.
102. Vive l'Afrique du Sud,
103. Vive la France.

9.5 *The White Man's Burden* – Rudyard Kipling

Kipling, Rudyard (1899) : « The White Man's Burden ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.shmoop.com/white-mans-burden/poem-text.html>. [consulté le 18 avril 2018]

The White Man's Burden

**Take up the White Man's burden--
Send forth the best ye breed--
Go bind your sons to exile
To serve your captives' need;
To wait in heavy harness,
On fluttered folk and wild--
Your new-caught, sullen peoples,
Half-devil and half-child.**

Take up the White Man's burden--
In patience to abide,
To veil the threat of terror
And check the show of pride;
By open speech and simple,
An hundred times made plain
To seek another's profit,
And work another's gain.

Take up the White Man's burden--
The savage wars of peace--
Fill full the mouth of Famine
And bid the sickness cease;
And when your goal is nearest
The end for others sought,
Watch sloth and heathen Folly
Bring all your hopes to nought.

Take up the White Man's burden--
 No tawdry rule of kings,
 But toil of serf and sweeper--
 The tale of common things.
 The ports ye shall not enter,
 The roads ye shall not tread,
Go mark them with your living,
And mark them with your dead.

Take up the White Man's burden--
 And reap his old reward:
 The blame of those ye better,
 The hate of those ye guard--
 The cry of hosts ye humour
(Ah, slowly!) toward the light:--
"Why brought he us from bondage,
 Our loved Egyptian night?"

Take up the White Man's burden--
 Ye dare not stoop to less--
 Nor call too loud on Freedom
 To cloke your weariness;
 By all ye cry or whisper,
 By all ye leave or do,
 The silent, sullen peoples
Shall weigh your gods and you.

Take up the White Man's burden--
 Have done with childish days--
 The lightly proffered laurel,
 The easy, ungrudged praise.
Comes now, to search your manhood
 Through all the thankless years
Cold, edged with dear-bought wisdom,
 The judgment of your peers!

